Rapport annuel
Chambéry 2013

Assemblée générale ordinaire de Générations Mouvement – Fédération nationale mercredi 20 mars 2013

Générations Mouvement - Fédération nationale - Association loi 1901 - reconnue d'utilité publique
- immatriculée au registre des opérateurs de voyages IM075100069 -
60, rue de Londres - 75008 Paris - tél. : 01 53 42 46 01 / fax : 01 53 42 13 24 -
www.generations-mouvement.org - e-mail : federation-nationale@gmouv.org

Sommaire

1 - Activité statutaire de la Fédération nationale 4

1.1 - Situation financière de l'activité en cours de l'exercice 4

comptes de l'exercice 2012

budget de l'exercice 2013

1.2 - Rapport du vérificateur aux comptes 7

1.3 - Rapport du commissaire aux comptes 9

1.4 - Organisation de la Fédération nationale 11

Organes de direction et de contrôle

Personnel salarié

Participations

Partenariats

1.4.1. Activité générale – Pierre Erbs 12

Vie statutaire

Animation du réseau

Vie des fédérations

Agrément

Représentations

Partenariats

1.4.2. Organisation – Pierre Launay 14

Objectifs, principes, 1e bilan, perspectives

1.4.3. Développement et appui aux fédérations – Josette Picat 15

Constats

Fédérations fragiles : quelques raisons structurelles

Prévenir les risques et détecter les difficultés

Développement : une démarche positive à adopter

Actions

Un tableau interne de suivi des fédérations

Les Unions régionales : un relais à privilégier

Développement

1.4.4. Formation – Jacques Champion 17

Volume d'activité

Thèmes des formations

Formateurs intervenants

Commanditaires

Appréciation des participants

Guides

Projets de formation pour 2013

1.4.5. Partenariats économiques - Gérard Vilain 19

Nouveaux partenariats

Partenariats touristiques

Perspectives 2013

1.4.6. Animation - Bernard Carpentier 20

Rencontre nationale de pétanque

Concours photo

Prix *Novella*

Dictée nationale

Ensemble vers les chemins de Compostelle

Opération *Solidarité Madagascar*

Voyages et partenaires loisirs

1.4.7. Communication - Michel Guilbert 21
Accompagnement pour l'évolution de l'appellation
Changement de nom du site internet et des adresses courriel
Evolution du site internet
Présences dans les salons
Relations presse

1.4.8. Acteurs de la société -Françoise Laillet 23
Plaquette *Acteurs de la société*
Partenariat avec la MSA
Partenariat avec *Siel bleu*
Mobilisation contre l'isolement des personnes âgées – Monalisa

1.4.9. Aide aux aidants -Jacques Champion 23
Problématique
Action

1.4.10. Veille juridique - Jean-Pierre Garcia 24
Rapport annuel de la Cour des comptes
Loi sur le financement de la Sécurité sociale
Assurance maladie
Assurance vieillesse
Paupérisation, exclusion et solidarité
Conclusion

2 - Rapport d'orientation - Gérard Vilain 28

3 - Résolutions votées par l'Assemblée générale ordinaire 29

ANNEXES

4 - Liste d'émargement des unions régionales 32

5 - Liste d'émargement des fédérations départementales 33

6 - Comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2012 45

7 - Budget de fonctionnement de l'exercice 2013 63

8 - Budget développement de l'exercice 2013 64

9 - Résultat des votes des délégués 65

10 - Effectifs 2012 67

11 - Motion 68

12 - Composition du Bureau et du Conseil d'administration 69

1 - Activité statutaire de la Fédération nationale

1.1. Situation financière de l'activité en cours de l'exercice

Les comptes annuels qui sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Rapport financier - Bernard Dumont

Comptes de l'exercice 2012

D'une manière synthétique, les comptes de l'exercice 2011 se résument ainsi :
Produits courants :
1 639 789 €
Charges courantes :
1 645 751 €
(dont 70 488 € exceptionnels : réserve développement)
Résultat comptable :
- 5 963 €
Résultat à affecter :
64 525 €

Produits

Les cotisations

Elles représentent 63,5% des revenus de la Fédération nationale accusent une baisse de 21 185 €, correspondant à une perte de 14 185 adhérents.

Les autres ressources

Parmi les autres ressources, figurent les **ventes de marchandises et les prestations de services** qui représentent 22 % des revenus de la Fédération nationale.

• Les **prestations de services** correspondent notamment aux postes suivants :

- ✓ régie publicitaire de *Tambour battant* (24 898 €)
- ✓ location d'espaces publicitaires sur le site internet (2 733 €)
- ✓ plaquette voyages (4 550 €)
- ✓ location d'espaces aux partenaires lors des Journées nationales (12 800 €)
- ✓ ristournes des voyagistes partenaires (53 921,53 €).

Les subventions

Dernier poste important concernant les produits de la Fédération nationale : **les subventions**, soit 14,5 % des ressources de la Fédération nationale :

- ✓ La Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole pour 122 000 € ;
- ✓ GROUPAMA pour 83 612 € (pour mémoire, depuis que la Fédération nationale dispose d'un secteur fiscalisé, ces subventions de 100 000 € supportent la TVA reversée à l'Etat).
- ✓ Le ministère de la Jeunesse et des Sports pour 15 400 € au titre des formations dispensées par l'IFRA.
- ✓ Enfin, aides de partenaires touristiques dans le cadre d'ECC et du championnat de pétanque (5 500 €).

Les revenus financiers

Le dernier chapitre concerne les **revenus financiers** de la Fédération nationale (45 891 €). Les fonds sont placés dans des SICAV de trésorerie dont le capital et la liquidité sont garantis.
Pour l'information des délégués, la Fédération nationale s'est défait, début 2012, du portefeuille qu'elle détenait à la Caisse d'Epargne, et a réinvesti dans un dépôt à terme (DAT) toujours au Crédit Agricole.

Charges

Elles ne présentent pas de caractéristiques particulières. La gestion de la Fédération est rigoureuse et ne présente pas de dérive, compte tenu des différents niveaux de contrôle mis en place. Parmi les montants significatifs, on peut noter.

Matériel de communication

Les achats de **matériel de communication** ont été cette année volontairement réduits en raison de l'évolution en cours de l'appellation. Signalons néanmoins :

- ✓ l'édition d'un calendrier 2013, pour laisser aux partenaires et aux fédérations un document pérenne sur les grands événements de notre Mouvement
- ✓ Les guides pédagogiques de l'IFRA continuent à connaitre un succès d'édition
- ✓ Les fiches argumentaires ont fait l'objet d'un tirage en nombre dont la plus grande partie a été prise sur la réserve développement.

Autres achats

Les **autres achats** comprennent :

- ✓ la location du siège social (127 376 €),
- ✓ les assurances du Mouvement (79 546 € liées au tourisme et à la protection juridique),
- ✓ les frais liés à l'organisation des manifestations nationales (166 789 €),
- ✓ la location et la tenue du stand au Salon de l'agriculture (10 773 €).

Honoraires

Les autres achats ont trait aux honoraires :

- ✓ Les aspects comptables et fiscaux sont suivis par le cabinet d'expertise comptable, AXIS Expertise (22 471 €).
- ✓ Depuis plus de 10 ans, la Fédération nationale est accompagnée par un commissaire aux comptes, le cabinet Ernst & Young. Ce contrôle est une nécessité en raison de la reconnaissance d'utilité publique de la Fédération nationale (20 718 €).
- ✓ Depuis désormais deux ans et demi, la Fédération nationale se fait accompagner dans sa communication auprès des médias par l'Agence 914, qui aide aussi les fédérations qui le souhaitent. Cet accompagnement se double d'une aide à la réflexion sur la stratégie de la campagne d'adhésion (61 321 €).
- ✓ Les cabinets Apanage (l'évolution de l'appellation) et Pontet Allano (recherches de notoriété) ont accompagné la Fédération nationale dans sa réflexion sur l'appellation.
- ✓ Le cabinet UPROMI travaille pour l'IFRA, en animant les formations que nos bénévoles et salariés ne peuvent prendre en charge (6 234 €).

Rémunérations du personnel

Les rémunérations du personnel s'élèvent à 335 746 € ; les charges sociales à 153 656 €.
En 2012, sont intervenues des augmentations individuelles de salaire, ainsi qu'une prime de départ en retraite.

Subventions

Parmi les subventions accordées, signalons celle permettant d'assurer le fonctionnement statutaire de l'IFRA : 8 000 €.

Impôts et taxes

La Fédération nationale a payé en 2011, les impôts et taxes suivants :

- ✓ taxes sur les salaires : 22 681 €
- ✓ fonds de formation : 6 314 €
- ✓ taxes foncières : 7 716 €
- ✓ impôts sur les sociétés : 13 627 €.

Bilan Actif

Dans les immobilisations incorporelles, il y a lieu de noter celle du site internet, des logiciels, des dépôts de marques auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).
Les avances et acomptes concernent l'évolution du site internet, dont les travaux viennent de s'achever.

Immobilisations financières : 100 titres de MSA Services et prêt à la Fédération de la Vienne qui court jusqu'en 2014.

Bilan Passif

Les réserves sont placées au Crédit Agricole et se décomposaient comme suit dans le portefeuille :

- ✓ BFT Court terme : 868 758, 48 €
- ✓ Dépôt à terme (DAT indexé Livret A) 547 200 €
- ✓ Sicav de trésorerie (SEQUIN) : 753 137,57 €

Dans les dettes d'exploitation, sont comptabilisés :

- ✓ la collecte pour Madagascar dont les fonds recueillis par les fédérations lors de l'opération *Ensemble vers les chemins de Compostelle* (14 356,48 €) ont été intégralement reversés aux associations *Action Madagascar* auxquelles adhérent les fédérations départementales.
- ✓ Les produits constatés d'avance concernent les cotisations 2013 commandées par les fédérations en fin d'année.

Réserves affectées

Depuis 2010, sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale a affecté tout ou partie des résultats des exercices successifs au développement du Mouvement :

Affection du résultat 2009 :	128 237,52 €
Affectation du résultat 2010 :	44 399,07 €
Affectation du résultat 2011 :	33 119,60 €

Deux réserves ont été ainsi constituées successivement.

L'une consacrée au développement :

Ces fonds ont permis dès 2011, un **accompagnement de la réflexion** du Conseil d'administration de la Fédération nationale.
En 2012, cette réserve a permis de financer (70 487,62 €):

- ✓ les études autour de l'appellation (recherches sur l'évolution et dépôts des marques…) et de l'évolution du logo et la charte graphique.
- ✓ C'est également sur cette réserve qu'ont été financés les dossiers des « fiches argumentaires », qui ont été envoyés en nombre aux Fédérations départementales et aux unions régionales en novembre dernier.
  Ces dossiers constituent la première pierre de notre campagne d'adhésion.
- ✓ Enfin, les réunions en régions du début de l'année 2012, et celles des unions régionales de la fin de l'année durant lesquelles la Fédération nationale a élaboré le processus d'évolution de l'appellation, ont également été financées sur cette réserve.

L'autre consacrée aux formations d'Unions régionales :

Constituée en juin 2012 par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration, cette **autre réserve** a pour but de favoriser les **formations des unions régionales** sur le sujet du **développement**. Nous notons simplement que toutes les unions régionales ne se sont pas encore inscrites dans ce processus. Nous invitons vivement les unions régionales qui ne l'ont pas encore fait, à utiliser cette possibilité.

Budget de l'exercice 2013

Conformément à l'article 10 des statuts, il appartient à l'Assemblée générale d'approuver le budget arrêté par le Conseil d'administration.
Comme en 2012, il est présenté en deux parties. La première concerne le fonctionnement classique de la Fédération nationale.

Recettes

• Les recettes sont constituées des cotisations des adhérents, basées sur la vente au 31 décembre 2012 des timbres commandés et payés par les fédérations.
• Les subventions sont reconduites à leur niveau de 2012.
• Les autres recettes sont constituées par les ventes de la Fédération nationale, essentiellement liées à l'activité touristique des Aînés Ruraux.

Dépenses

Les dépenses reprennent l'activité statutaire, le fonctionnement du siège social, les services aux associations (assurances, formation, animation du réseau…..), les représentations nationales assumées par votre Fédération nationale, les manifestations nationales (pétanque, séminaires, opération *Ensemble vers les chemins de Compostelle*…) et les travaux des différents pôles de travail menés par le Conseil d'administration.

Résolutions financières

1 - L'Assemblée générale aura à se prononcer sur les comptes tels qu'ils viennent d'être présentés, ainsi que sur le budget de l'exercice 2012, conformément à l'article 10 des statuts.

2 - L'Assemblée générale aura également à se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2012.
L'exercice comptable fait apparaitre un excédent de 64 524,82 €.

Après affectation de 4 590,00 € (soit 1/10e des produits financiers sur les placements de la Fédération nationale en 2012) à la réserve statutaire, conformément à l'article 27 4e alinéa des statuts, le Conseil propose d'affecter l'excédent restant, de la manière suivante :
• 30 000,00 € à une nouvelle réserve du projet associatif, portant sur le lancement du projet d'aide aux aidants.
• 10 000,00 € à une réserve du projet associatif nouvellement créée, portant sur une enquête sociologique, permettant de positionner notre Mouvement auprès des Pouvoirs publics et des médias sur des problématiques concernant les personnes âgées dans les domaines concernant les personnes âgées. Le Conseil d'administration définira le sujet le plus propice en la matière.
• 10 000,00 € à une nouvelle réserve pour soutenir le développement des unions régionales, dans la ligne de ce que nous avons déjà commencé avec la formation.

L'assemblée générale a également à se prononcer sur le montant de la cotisation.
Rappelons que celle-ci n'a pas été augmentée depuis 2009. Il est apparu au Conseil d'administration que sept ans après, une augmentation UI QZE soumise à votre vote serait largement justifiés.

1.2 - Rapport du vérificateur aux comptes

Monsieur le Président,
Monsieur le Trésorier,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les délégués des Fédérations Départementales

Conformément à la mission qui m'a été confiée, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de vérificateur aux comptes des « Générations Mouvement-Fédération nationale » relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Je tiens tout d'abord à remercier l'équipe fédérale qui a mis tout en œuvre afin de me permettre de mener à bien ma mission.

J'ai pu prendre connaissance de la Balance et du Grand Livre, ainsi que de tous les documents qu'il me semblait nécessaire de consulter au cours de cette vérification.

J'ai pu faire tous les sondages ou recoupements que j'estimais nécessaires et plus particulièrement ceux relatifs à la mise en place de la sectorisation fiscale au cours de cet exercice.

En conséquence je vous invite à valider les comptes qui vous sont aujourd'hui présentés ; ils font apparaître les principaux chiffres suivants :

TOTAL ACTIF du BILAN au 31/12/2012 : 3 312 995€

TOTAL des PRODUITS au 31/12/2012 : 1 639 789€
TOTAL des CHARGES au 31/12/2012 : 1 645 751€
Dont 70 488€ exceptionnels (réserve développement)

RESULTAT COMPTABLE au 31/12/2012 : -5 963€

RESULTAT A AFFECTER : + 64 525€

Générations Mouvement
Les Aînés Ruraux

Je vous propose donc de donner quitus entier et sans réserve à votre conseil d'administration.

Lucette RICHARD

1.3 - Rapport du commissaire aux comptes

ERNST & YOUNG

Ernst & Young et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex
Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Générations Mouvement - Fédération Nationale
(Anciennement Les Aînés Ruraux - Fédération Nationale)
Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Générations Mouvement - Fédération Nationale, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

ERNST & YOUNG

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration, dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 18 mars 2013

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Joël Fusil

1 - Activité statutaire de la Fédération nationale

1.4. Organisation de la Fédération nationale

L'activité de la Fédération nationale a été principalement tournée vers le développement, avec comme thèmes principaux :
• l'évolution de l'appellation
• le développement avec l'élaboration et la mise à disposition d'outils
• le projet d'aide aux aidants avec l'appui de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.
Tout au long de l'Assemblée générale, ces sujets seront largement abordés.

Toutefois, les autres activités propres à la Fédération nationale n'ont pas été négligées.

Organes de direction et de contrôle

Depuis l'assemblée générale de juin 2012, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois.
Une des réunions s'est tenue en même temps qu'un séminaire des administrateurs, désormais bien inscrit dans le planning du Conseil (en septembre 2012) avec pour objectif d'établir le programme de travail de la mandature.
Le **Bureau** s'est réuni 10 fois.

L'Assemblée générale de juin 2012 a élu ou renouvelé le mandat de 8 **administrateurs** :

- ✓ Philippe Aussedat
- ✓ Clément Boucard
- ✓ Georges Caux
- ✓ Jean Daniel
- ✓ Pierre Erbs
- ✓ Michel Guilbert
- ✓ Christine Hébrard
- ✓ Jean-Claude Jamot
- ✓ Ginette Milhavet-Salendre
- ✓ Yves-Marie Ormières

La composition du Bureau a été modifiée comme suit :

- ✓ Gérard Vilain, président
- ✓ Bernard Carpentier, vice-président
- ✓ Françoise Laillet, vice-présidente
- ✓ Pierre Erbs, secrétaire
- ✓ Josette Picat, secrétaire adjoint
- ✓ Bernard Dumont, trésorier
- ✓ Jean Daniel, trésorier adjoint

Madame Lucette Richard, titulaire, et Robert Paran, suppléant, ont été désignés **vérificateurs aux comptes par l'Assemblée générale**.

Le cabinet Ernst & Young exerce les fonctions de **commissaires aux comptes** de la Fédération nationale (mandat renouvelé en 2009, pour 6 ans) jusqu'en 2014. Le cabinet Auditex assure sa suppléance (depuis 2008).
Le cabinet Axis Expertise comptable est l'**expert-comptable** de la Fédération nationale.

Personnel salarié

En 2012, 8 collaborateurs salariés étaient employés à la Fédération nationale.
Un départ en retraite et une démission ont été enregistrés en 2012.
Deux nouveaux collaborateurs sont venus remplacer les partants.
La Fédération nationale applique la Convention collective de l'animation.

Participations

La participation de la Fédération nationale dans MSA Services, société coopérative à capital variable constituée sous la forme d'une société anonyme à conseil d'administration, n'a pas été modifiée.

Partenariats

Le partenariat avec la **Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole** a continué selon les termes de la convention triennale signée en 2009. Le montant de la subvention annuelle s'élève à 122 000 €.

Le partenariat avec **Groupama** central perdure dans les mêmes conditions que précédemment : subvention conventionnelle de 40 000 € et aide au loyer de 60 000 € ; ces deux subventions sont fiscalisées.

1.4.1. Activité générale – Pierre Erbs

La Fédération nationale a poursuivi ses actions d'animation dans ses différents domaines d'intervention.

Vie statutaire

En juin 2012, lors de l'assemblée générale extraordinaire, les délégués ont adopté la nouvelle appellation de la Fédération nationale :

Générations Mouvement

Conformément au statut d'association reconnue d'utilité publique de la Fédération nationale, cette modification a été soumise au ministère de l'Intérieur pour examen par le Conseil d'Etat.

Cet accord a été donné à la fin de l'année 2012, par arrêté du ministre de l'Intérieur, en date du 27 décembre 2012.

La modification de l'appellation, la modification du statut des unions régionales qui deviennent membres à part entière de l'assemblée générale, et l'accroissement possible désormais du nombre d'administrateurs du conseil national (entre 18 et 24 membres désormais – précédemment entre 15 et 21 membres) sont donc entrés en application.

Animation du réseau

L'animation du réseau des fédérations a connu, en 2012, une intense activité.

Les manifestations classiques se sont déroulées normalement :

• **Séminaire annuel des présidents de fédérations départementales** à Najac (Aveyron) fin mars 2012, qui a regroupé environ 153 participants dont 42 accompagnants. Il a notamment été consacré à l'évolution de l'appellation.

• **Conférence des présidents d'union régionale** également à Najac qui a réuni 17 représentants.

• **Séminaire des nouveaux présidents**, à Najac, pour 12 présidents de fédération récemment élus.

• La Fédération nationale a également accueilli **9 nouveaux présidents pour une journée au siège parisien**, accueillis par le président de l'IFRA. Cette rencontre a pour but la création de liens avec les membres du Bureau et l'équipe des permanents, un travail et des préconisations sur les statuts départementaux, un point de situations sur les priorités définies au séminaire avec un échange approfondi sur les réussites déjà vécues, les difficultés rencontrées et les ajustements à faire. Cette visite est également l'occasion pour les nouveaux présidents, de visiter le siège social de la Fédération nationale.

Deux journées de formation ont été organisées à l'automne pour faire un choix dans les priorités et construire concrètement des projets grâce à une méthodologie prenant en compte les points suivants : objectifs, moyens et ressources, planning, suivi.

Ces différents moments d'échange et de travail permettent aux nouveaux présidents de mieux cerner leur rôle et leurs responsabilités. La complexité législative (fiscalité, assurance...) impose en effet une formation et un accompagnement de qualité que la Fédération nationale est à même d'offrir grâce à son Institut de formation des responsables associatifs (Ifra).

Par ailleurs, la Fédération nationale a réuni les représentants des fédérations à plusieurs reprises :

• Durant les 2 premiers mois de 2012, à propos de **l'évolution de l'appellation**, les représentants des fédérations et des unions régionales ont été réunis en **régions** au cours de **6 réunions** (Dijon, Montpellier, Rennes, Bordeaux, Lyon et Paris), afin de recueillir leurs avis sur les possibilités de changement d'appellation. Ces réunions ont réuni plus de 116 représentants. Soixante fédérations étaient présentes, ainsi que quatre unions régionales. La même démarche, par **conférence téléphonique**, a été menée en mai 2012, toujours à propos de l'appellation.

• De même, au cours du dernier trimestre, afin de préparer les fédérations au processus du changement d'appellation en cours, la Fédération nationale a rendu visite à toutes les unions régionales, chaque administrateur national ayant été chargé d'animer la réunion de leur UR, en contribuant à dispenser le message de la Fédération nationale. Ainsi, près de 400 personnes ont assisté à ces réunions d'information et de concertation.

Ces réunions avaient pour but de renforcer la communication et le dialogue entre les fédérations, les unions régionales et la Fédération nationale.

• Enfin, comme chaque année, les administrateurs nationaux ont assuré la représentation de la Fédération nationale dans les **Assemblées générales de 57 fédérations**.

Vie des fédérations

La vie des fédérations a également retenu l'attention du Conseil d'administration. Un groupe de travail a ainsi été créé pour assurer une meilleure vigilance.

• Quelques fédérations connaissent des difficultés. La Fédération nationale assure son rôle d'appui et de conseil auprès d'elles, par des visites sur place aux Conseils d'administration, ou aux Bureaux, ou bien vers les clubs. C'est ainsi que le président, les trésoriers, le secrétaire et la déléguée générale suivent avec attention quatre fédérations pour les épauler, et ont rendu visite à leur initiative ou sur leur demande, à des fédérations départementales : Loire, Deux Sèvres, Seine et Marne, Vaucluse…
• Il faut signaler que dans le cadre du développement, des contacts suivis ont été pris avec des clubs de la Martinique. Ces contacts devraient aboutir en 2013, par l'adhésion de plusieurs clubs pour créer une fédération à part entière.
• Les deux clubs de la Fédération des Bouches du Rhône ont souhaité se rapprocher des deux fédérations voisines : le Var et le Gard.
Ils bénéficieront ainsi de leur dynamisme.
• Rappelons également que les associations affiliées (fédération ou club) peuvent s'appuyer sur un service juridique lorsqu'un tiers formule une réclamation à leur encontre. Ce service permet aux clubs et aux fédérations d'être conseillés et défendus en cas d'attaque. Nous avons ainsi, chaque année, plusieurs associations qui y ont recours.

Agrément

Rappelons que l'agrément national des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique a été renouvelé à la Fédération nationale par arrêté du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé du 11 janvier 2012 (JO du 26 janvier) pour une période de 5 ans à compter du 7 février 2012. Cet agrément concerne toutes nos associations affiliées et permet à nos adhérents de siéger dans les instances de santé.

Représentations

Une des activités de la Fédération nationale concerne la représentation des personnes âgées et des retraités dans nos instances. L'actualité sociale a été dense, et vous sera relatée lors du compte rendu du groupe *Veille juridique*.

Les membres du Bureau ont, de leur côté, rencontré à plusieurs reprises les membres du Gouvernement :
• La ministre des Personnes âgées, en septembre 2012
• La conseillère de la présidence de la République pour la politique de solidarité et du logement, en octobre 2012
• La conseillère pour la santé et l'autonomie auprès du Premier ministre, en novembre.

Ces rencontres ont été l'occasion de faire connaitre notre Mouvement et ses positions, aux représentants du Gouvernement mis en place en juin 2012, et de porter auprès d'eux les préoccupations de nos adhérents.

Nous sommes également présents dans des instances administratives, et groupes de travail, certains bien connus et pérennes, d'autres plus récents et ponctuels :
• **Comité national des retraités et personnes âgées** (CNRPA) qui a étudié l'accès aux soins, thème de sa journée nationale d'octobre et, en concertation avec l'Association des départements de France, l'amélioration du fonctionnement des CODERPA. (Janine Dujay-Blaret et Pierre Erbs)
• **Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie** (CNSA) : avec le concours de laquelle nous avons élaboré l'action d'aide aux aidants sur laquelle nous reviendrons à plusieurs reprises (Janine Dujay-Blaret est vice-présidente du Conseil),
• L'**Agence nationale d'évaluation sociale et médico-sociale** (ANEMS), qui développe une culture de la bientraitance au sein des établissements accueillant des personnes vulnérables. (Jean-Claude Jamot est vice-président de la section des personnes âgées du comité d'orientation stratégique).

Une présence des administrateurs dans des groupes plus ponctuels :
• **Haute Autorité de Santé** (HAS) pour la problématique des médicaments chez les personnes âgées (Jean-Claude Jamot)
• **Institut national de prévention et d'éducation pour la santé** (INPES) pour l'élaboration d'une plaquette sur les pratiques du bien vieillir jointe à la notification d'attribution de la pension. (Claudine Amat).

Nos représentants sont également présents dans deux comités créés par l'Association des départements de France :
• **Comité national de suivi de la réforme de l'aide à domicile** et de son système de tarification (Nicole François membre du groupe *Veille juridique*)
• **Concertation pour améliorer, harmoniser et conforter les CODERPA** (Janine Dujay-Blaret).

Enfin, notre Mouvement a été invité à suivre les travaux du groupe de **Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées** (Monalisa), créé à l'initiative de la ministre déléguée aux Personnes âgées. Ce groupe réunit les acteurs engagés dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées et de la précarité (Ginette Milhavet-Salendre).

La Fédération nationale participe bien sûr aux travaux de la **FIAPA** (Gérard Vilain, Jean-Claude Jamot, Alain Viet) qui est, depuis peu, membre du comité national pour la bientraitance et les droits des personnes âgées et des personnes handicapées.

La **plate-forme AGE** a travaillé en 2012 sur le vieillissement actif et la solidarité entre les générations. A ce titre, la fédération du Gers a apporté sa contribution à cet événement (colloque et exposition).
La Fédération nationale est toujours partie prenante dans la **Confédération française des retraités** (CFR) qui a travaillé activement sur le dossier des retraites, notamment la retraite universelle, de la santé, de la discrimination et du pouvoir d'achat des retraités (Pierre Erbs).
La Fédération nationale est également adhérente du **Collectif inter associatif sur la santé** (CISS, Jean Pierre Garcia).

Partenariats

MSA : en 2012, la convention triennale entre la Fédération nationale et la Caisse centrale de la MSA a été reconduite, sur les mêmes bases que précédemment.
Par ailleurs, nous avons participé activement dans les instances, et dans un certain nombre de manifestations organisées par notre partenaire :
• Conseil d'administration des MARPA (Françoise Laillet).
• Association nationale *Présence Verte* (Bernard Dumont) : nous avons signé une nouvelle convention en juin 2012, qui reprend les termes de la précédente.
• Fédération nationale des Réseaux gérontologiques (Clément Boucard).
Nous avons aussi participé à la Journée nationale inter-régime du Bien vieillir (intervention de Françoise Laillet) et au Forum des animateurs du Bien vieillir (Claudine Amat) en y tenant un stand.
La Fédération nationale est présente sur le site de la MSA au Salon de l'agriculture. Environ 30 bénévoles permanenciers – administrateurs nationaux et représentants des fédérations – accompagnaient la Fédération nationale.

GROUPAMA : nos relations restent constantes. La Fédération nationale a participé au Salon des maires où, là encore, une dizaine de bénévoles étaient présents.
Au total, sur les activités de représentation, une dizaine d'administrateurs nationaux sont impliqués dans ces missions.

1.4.2. Organisation – Pierre Launay

Groupe animé par Pierre Launay, composé de :
• un administrateur national : Claudine Amat (30)
• quatre experts départementaux :
Jean-Claude Batte (30), Guy Fauche (14),
André Guibon (91- union régionale Ile de France),
Octave Perrocheau (16)

Le groupe *Organisation* a été constitué en 2011 pour expertiser les statuts des fédérations départementales et proposer un modèle type, constituant une référence pour les responsables.

Objectifs
En 2012, le groupe de travail a examiné l'intégralité des statuts des fédérations et des unions régionales. Objectif : repérer les disparités dans la forme comme dans le fonds.
Après l'assemblée générale de juin 2012, le groupe de travail a continué sa réflexion pour élaborer des statuts type.
Cette action a été rendue d'autant plus nécessaire que le changement d'appellation implique une révision statutaire.
C'est donc l'occasion de renforcer la cohésion de notre Mouvement non seulement par notre appellation, mais également par une plus grande cohérence de notre fonctionnement.

Principes
Le groupe a donc conduit son travail suivant les principes initiaux qui avaient été approuvés par le Conseil de la Fédération nationale :
- ✓ définir une stratégie commune au Mouvement, en laissant les fédérations libres de leur tactique sur le terrain ;
- ✓ proposer des statuts type, sans pour autant en faire un carcan : il est bien évident que les fédérations départementales peuvent et doivent adapter leur fonctionnement selon leur configuration respective : existence de secteurs formalisés, Conseils composés de plusieurs collèges, etc.
- ✓ inciter les fédérations à « dépoussiérer » les dispositions dépassées ou contre productives.

Le groupe a insisté sur les principes suivants :
- ✓ un objet social cohérent et unifié permettant de couvrir toutes les activités courantes des fédérations,
- ✓ la démocratie avec des élections à bulletins secrets et des limites de mandat pour les administrateurs,

- ✓ la possibilité de cooptation,
- ✓ des précisions sur le rôle des membres du Bureau,
- ✓ les règles de quorum aux assemblées générales,
- ✓ la limitation des pouvoirs lors des AG,
- ✓ la transparence financière avec une comptabilité en recettes et en dépenses pour l'enregistrement de toutes les opérations financières.

Premier bilan
Ces statuts type ont été expédiés à toutes les fédérations début janvier afin qu'elles puissent en prendre connaissance et préparer leur Assemblée générale avec leur Conseil d'administration.

La Fédération nationale a eu des retours positifs d'intérêt, de questions et de suggestions.

Plusieurs fédérations ont déjà fait leur AGE et ont modifié en conséquence leurs statuts.
Il est trop tôt encore pour faire un bilan.

Il est obligatoire d'adresser à la Fédération nationale les nouveaux statuts **datés et signés** de vos fédérations, dès lors qu'ils ont été approuvés par l'AGE. : il s'agit d'une obligation statutaire (article 6 des statuts de Générations Mouvement – Fédération nationale).
De même, vous devez nous adresser chaque année, le procès-verbal de votre Assemblée générale ainsi que vos comptes annuels. Il s'agit, par cette disposition, d'exercer notre rôle de vigilance et de conseil auprès de chacune de nos fédérations. Aux termes de ses statuts, la Fédération nationale garantit la pérennité du Mouvement, porte éventuellement assistance à ses membres, et conseille. D'une manière générale, il est préférable de prévenir plutôt que d'intervenir lorsque la situation s'est dangereusement dégradée.

Ces obligations valent aussi pour les Unions régionales.

Perspectives pour 2013
Avec l'accord du Conseil d'administration, nous avons mis en chantier l'élaboration d'un règlement intérieur type qui ne sera pas non plus un carcan mais un fil directeur pour les fédérations départementales. Ce dernier devrait voir le jour d'ici fin 2013.
La Fédération nationale reste par ailleurs à la disposition des fédérations qui souhaiteraient une aide pour la réforme de leurs statuts.

1.4.3. Développement et appui aux fédérations – Josette Picat

Groupe animé par Josette Picat (87) composé de
• quatre administrateurs nationaux :
Bernard Carpentier (83), Georges Caux (64), Bernard Dumont (67), Christiane Hébrard (63)

Constats

Fédérations fragiles : quelques raisons structurelles
• Moindre intervention de la MSA dans les Fédérations départementales.
• Autonomie plus forte des FD et bénévolat prédominant.
• Evolution des profils des présidents.
• Mentalité différente, plus individualiste.

Prévenir les risques et détecter les difficultés
Ce travail ne pourra se faire qu'avec la collaboration des fédérations.
La Fédération nationale souhaite éviter toute ingérence dans son réseau.
Ainsi, c'est d'abord un effort de communication qui doit être fourni, afin d'établir une confiance dans les relations avec les fédérations.

- ➢ Regarder les statuts de FD et en faire un outil de travail pour le suivi des FD : sont-ils correctement rédigés ? Un règlement intérieur prévoit-il les conditions de gestion adéquates?
- ➢ Un administrateur élu n'est pas nécessairement compétent. Se pencher sur le mode d'élection et alerter les FD sur l'importance du choix des responsables associatifs
- ➢ Problème du bénévolat : non-respect de certaines règles sous prétexte qu'on est en milieu associatif
- ➢ Veiller à la gestion des ressources humaines : un cadre particulier, des personnalités et des motivations individuelles à manager.

Encourager les fédérations à réagir vite, **à ne pas attendre le dernier moment pour signaler une situation préoccupante**. La baisse significative des adhérents est souvent un indice, mais il n'est pas le seul.

La participation aux évènements nationaux, l'envoi des bilans annuels, la demande de formation sont autant d'autres critères qui peuvent alerter la Fédération nationale.

Développement : une démarche positive à adopter

Partir de l'expérience des Fédérations départementales qui se sont redressées et se servir de leur témoignage.
Accepter le fait qu'on ne fera pas nécessairement de développement dans les clubs trop vieillissants.
Le développement passe par le recrutement de nouveaux clubs et par l'assistance à la création de nouveaux clubs.
Apprendre à valoriser nos fédérations les plus actives et les plus dynamiques. Ce sont elles le moteur du Mouvement. Relayer leurs activités et leurs initiatives, les citer en exemple, les encourager dans le ce sens en mettant à leur disposition des outils pratiques pour se développer.

Actions

Une nouvelle fiche à l'usage des représentants de la Fédération nationale aux Assemblées générales a été adoptée.

Plus simple et sous la forme d'un formulaire, elle comporte deux partie :
• une partie réservée à la Fédération départementales qui y notera les informations demandées préalablement par le représentant national
• une partie réservée au représentant pour ses avis et observations.

Un tableau interne de suivi des fédérations

Critères retenus pour ce tableau : date d'élection du président de la fédération, nombre d'administrateurs, nombre de salariés, évolution des effectifs, procès-verbaux et bilan financiers, demande de la présence d'un représentant national à l'Assemblée générale, demande de formation ou de documents pédagogiques, partition aux manifestations nationales.
Ces données permettent à la commission d'établir **un état des lieux permanent des fédérations.**
Elles indiquent aussi les fédérations à relancer immédiatement.

Autres résolutions

- ✓ Charger 2 ou 3 administrateurs nationaux de veiller aux retours de ces bilans (statutairement obligatoires) avec analyse régulière.
- ✓ Relancer systématiquement chaque Fédération départementale après son Assemblée générale pour faire remonter les bilans et le compte-rendu.
- ✓ Si on se dirige vers le quota d'un administrateur national pour chaque Union régionale, l'administrateur national devrait être invité aux Assemblées générales des Fédérations départementales et des Unions régionales d'appartenance, et faire remonter les informations à la Fédération nationale.
- ➢ Réflexion pour l'élaboration d'un plan « Orsec » pour les Fédérations départementales les plus en difficulté, comprenant notamment une procédure précise à toujours respecter lorsqu'une Fédération se retrouve mal en point. Sous forme d'une fiche numérotée étape par étape, ce plan permettra d'avoir une **coordination et une cohésion des moyens à mobiliser** pour venir en aide à la FD en question.

Les Unions régionales : un relais à privilégier

Améliorer la formation des présidents d'Union régionale, y inclure une sensibilisation au suivi des Fédérations départementales, comprenant : présence aux Assemblées générales des Fédérations départementales, comment repérer les difficultés d'une Fédération, comment intervenir, faire remonter les bilans annuels des activités et les bilans financiers des Fédarations.
Les Unions régionales sont un relais de proximité pour renforcer la confiance entre les fédérations et la Fédération nationale. Les présidents régionaux devront être sensibilisés à cette question.

Développement

La Fédération nationale devra être en mesure d'**aider davantage la création de clubs** lorsqu'ils nous contactent, nous demandent conseil pour constituer leur association ou pour en assurer la gestion.
La Fédération nationale pourrait mettre à leur disposition des outils pratiques pour les guider et ainsi favoriser leur adhésion à notre Mouvement (statuts-types, une fiche de rappel des démarches associatives obligatoires, guides pédagogiques simplifiés).

Ces documents pourraient être disponibles et téléchargeables dans l'espace public du site internet national, de façon à servir de « produits d'appel » pour d'éventuelles adhésions.

1.4.4. Formation – Jacques Champion

Une année particulière au vu des changements survenus dans notre équipe de formateurs : Catel Brajon a remplacé Delphine Guillaume.

Volume d'activité

En 2012, 26 sessions de formation ont été sollicitées par 7 Fédérations départementales et 8 Unions régionales.

Compte tenu du départ de Delphine Guillaume en août 2012, et avant que Catel Brajon, son remplaçant, ne se familiarise avec les contenus de nos stages, 3 sessions ont dû être reportées. 2 autres ont été annulées faute de réunir un nombre suffisant de participants.

21 séminaires de formation ont donc été organisés pour un total de 44 journées.
Elles ont touché 250 stagiaires, dont 9 nouveaux présidents départementaux, 11 présidents de clubs, 18 formateurs départementaux et 212 administrateurs départementaux.

Thèmes des formations

13 sessions (26 journées), soit 62 % du total, ont été consacrées au rôle des administrateurs.
La nouvelle formule de l'accueil des présidents départementaux semble porter ses fruits : elle permet d'accompagner les présidents nouvellement élus sur une période d'un an, de construire avec eux et de suivre l'évolution de leurs projets mais aussi de nouer des contacts plus étroits entre eux et la Fédération nationale.

Détail :

7 actions différentes :
. Les administrateurs veulent savoir (13 sessions)
. Formation des nouveaux présidents FD (3 sessions)
. Développement (2 sessions)
. Formation de formateurs (1 session)
. Formation des présidents de clubs (1 session)
. Formation d'animateurs d'ateliers informatiques (1 session)
. Secteurs : mode d'emploi (1 session)

Enfin, l'Ifra continue de répondre aux demandes très spécifiques de formation que peuvent exprimer certaines fédérations. Celle de la Nièvre a mis en œuvre un projet intitulé « un ordinateur à la portée de tous ».

Dans ce cadre, elle a eu besoin de former des animateurs d'ateliers d'initiation à l'informatique. Celle de la Mayenne s'est réorganisée et a souhaité l'intervention de l'IFRA pour l'aider dans sa réflexion.

Les formations consacrées au rôle des administrateurs fédéraux représentent 62% du total des stages réalisés. L'IFRA maintient que ces journées sont indispensables aux administrateurs qui souhaitent assurer leurs missions dans de bonnes conditions, car elles leur apportent quantité d'informations sur le fonctionnement associatif, Générations Mouvement, le rôle et le fonctionnement des fédérations et bien sûr, leur rôle d'administrateur.
Elles permettent également des partages d'expériences entre nouveaux responsables, parfois issus de fédérations différentes, et renforcent ainsi la cohésion du réseau. Nos animateurs confirment par ailleurs que ces stages sont également l'occasion de faire connaître nos moyens de communications et actions, qui restent trop souvent méconnus.

Avec deux formations organisées en 2012, le développement est le deuxième thème privilégié par les fédérations.

Si nos animateurs reprennent des données générales sur ce sujet, comme les forces et faiblesses de nos associations ou les profils et attentes des nouveaux retraités, l'essentiel de ces formations consiste désormais à construire des projets concrets à partir des objectifs proposés par les participants, pour convaincre de nouveaux adhérents (fixer des objectifs ciblés, élaborer un planning de réalisation dans le temps, répartir les tâches, mobiliser les acteurs, trouver des financements et assurer le suivi).

Les réponses apportées à ces questions permettent de sortir de la formation avec un plan d'action concret pour votre fédération.

En 2012, nous sommes également parvenus à mettre en place une formation pour les futurs formateurs départementaux. Elle a réuni 16 stagiaires issus de 10 fédérations, qui avaient déjà des formateurs mais souhaitent préparer la relève.

Quand on sait l'intérêt que les responsables de clubs, et notamment les plus jeunes, portent à la formation (pour assumer leur rôle dans de bonnes conditions), on peut regretter qu'un tiers de nos fédérations n'ait toujours pas de formateurs.

Formateurs intervenants

• 8 intervenants internes (dont 4 bénévoles, membres de l'IFRA) ont animé 19 formations (90% du total).
• Six sessions ont été confiées à un binôme composé d'un animateur salarié national et d'un élu de l'IFRA. Ce dispositif convient bien, chacun apportant sa spécificité.
• Et 1 seul intervenant extérieur (Chantal Sénégas, du cabinet UPROMI) a animé 2 formations (6 journées).

Commanditaires

• 8 sessions départementales soit 10% des fédérations
• 9 sessions régionales soit 45% des Unions régionales (pour 26 Fédérations départementales représentées)
• 4 sessions nationales (pour 18 Fédérations départementales représentées)
- ✓ nouveaux présidents départementaux (3 sessions)
- ✓ formation de formateurs

Au total, les 21 séminaires animés par l'IFRA ont bénéficié à des stagiaires issus de 52 fédérations départementales

Appréciation des participants

Plusieurs outils nous permettent d'évaluer qualitativement les formations que nous animons.

Les fiches d'évaluation, que remplissent individuellement les participants à l'issue des formations, montrent que nos contenus pédagogiques sont riches et adaptés aux besoins.

Les stagiaires deviennent souvent les premiers à saluer l'intérêt et la qualité des formations.
Les méthodes d'animation, aussi participatives et variées que possibles, sont également appréciées, tout comme les échanges qui peuvent exister entre tous les membres du groupe.

Nos formateurs sont un autre moyen de juger de la réussite d'un stage. Selon les sujets qui sont abordés, les attentes, la nature des précisions demandées, ils sont en mesure de juger du bénéfice que les participants vont tirer de la formation.

Le constat reste le même que les années précédentes : les bénévoles ont besoin de formation, d'informations, pour mieux cerner leur rôle et gérer leurs associations dans le respect des règles et des lois.

Chacun peut constater autour de lui que ces règles, en matière de tourisme ou de fiscalité, par exemple, mais même parfois d'élections ou de comptabilité, d'organisation comme les assemblées générales restent mal connues, ou mal interprétées.
Les méthodes participatives qui sont mises en place, avec des mises en situation ou des travaux en ateliers, permettent de révéler aux stagiaires les connaissances qu'ils ont déjà et qui sont nombreuses. Mais les compléments et précisions qui enrichissent le responsable sont indispensables et amènent de la compétence.

Enfin, les animateurs, au premier rang desquels les bénévoles et salariés de la fédération nationale, sont appréciés pour leurs connaissances, leurs qualités d'écoute et d'animation.

Guides

Après leur refonte en décembre 2011 – janvier 2012, les guides *Présidents, secrétaires, trésoriers*, ont fait l'objet de commandes importantes de la part des fédérations au cours de l'année :
• 953 guides du trésorier (plus d'un trésorier sur 10 !)
• 773 guides du secrétaire
• 899 guides du président.

Le changement d'appellation a imposé une revisite de tous nos guides arrivés en rupture de stock fin 2012. Ils sont de nouveau disponibles.
Un regret : que 22 Fédérations départementales ne commandent jamais le moindre guide. Elles se privent d'outils réalisés pour nos responsables associatifs.
Ces supports techniques sont très appréciés par ceux qui les découvrent et par ceux qui les utilisent.

Projets de formation pour 2013

Pour 2013, 25 sessions sont sollicitées par 5 Fédérations départementales et 13 Unions régionales. 11 d'entre elles portent sur le rôle des administrateurs et 8 sont consacrées aux questions liées au développement.
Ces dernières sont en forte augmentation, sans doute grâce à la décision prise à Giens du soutien financier de la Fédération nationale (enveloppe des 22 000 €).
On constate aussi plusieurs demandes de fédérations qui souhaitent que l'IFRA intervienne directement devant leurs responsables de clubs et associations : Deux Sèvres, Vosges et Tarn-et-Garonne.

Compte tenu de l'impossibilité pour l'IFRA de répondre aux besoins de 8 600 associations, nous proposons aux Fédérations départementales de :
• créer une commission *Formation*
• former des formateurs
• se tourner vers leur UR pour solliciter les formateurs des Fédérations départementales voisines
• En dernier recours, solliciter l'IFRA. Aux conditions suivantes :

- ✓ prise en charge intégrale par la Fédération demandeuse
- ✓ commande d'un guide IFRA pour chaque stagiaire
- ✓ repérage préalable d'un bénévole formateur dans le département qui assiste à la session et qui pourra ensuite animer les futures formations dans son département.

1.4.5. Partenariats économiques Gérard Vilain

Groupe animé par Gérard Vilain (86) composé de
• quatre administrateurs nationaux :
Claudine Amat (30),
Yolande Cagna-Guesdon (61),
Georges Caux (64), Philippe Mazure (62)

La Fédération nationale a poursuivi, en 2012, son effort pour proposer aux adhérents, des partenariats de qualité comportant des réductions significatives.

Nouveaux partenariats

Pour mémoire, début 2012, la Fédération nationale a signé un partenariat avec la société DORO LEROY, fabricant-diffuseur de produits de technologie nouvelle : téléphones mobiles, logiciels de facilitation à l'accès Internet….
Ces produits sont de manipulation facile, accessibles à tous, notamment pour les personnes âgées, parfois peu familières à ces techniques. DORO LEROY concède une remise de 8% à nos adhérents. Ces produits sont accessibles sur catalogue (vente par correspondance) et sur internet. Par ailleurs, l'IFRA réfléchit avec DORO à un module de formation pour l'utilisation d'Internet.
De même, nous avons signé un partenariat avec CAP'S AUTO, permettant l'achat de voitures neuves avec des remises significatives (de 8 à 35 %).

Partenariats touristiques

Au cours du second semestre, ont été négocié et signés les partenariats suivants :
• Renouveau vacances, réseau de villages de vacances en France, qui nous accorde une remise de 10% pour les groupes comme pour les individuels ;
• Trent d'Olot, tour opérator spécialisé dans les voyages du Sud de l'Europe en groupes, avec des conditions particulières sur devis ;
• Croisières Cabines, spécialiste de croisières sur catamarans (remise de 10 % pour les adhérents individuels).

Le souci de la Fédération nationale est de faire des propositions pour tous les goûts et toutes les bourses. Rappelons que notre Mouvement est partenaire actif du programme *Seniors en vacances,* de l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV).
En 2012, 1800 personnes identifiées comme appartenant à notre Mouvement sont parties à l'initiative de fédérations (Sarthe, Gers notamment). Plus de la moitié de ces adhérents (62 %) ont bénéficié de l'aide. Les fédérations sont invitées à s'inscrire dans ce programme qui allie la détente à la solidarité.

Perspectives 2013

Au cours du premier trimestre, nous avons négocié trois nouveaux partenariats économiques qui vous ont été présentés durant les présentes Journées nationales :
• **OGF,** premier opérateur de Pompes Funèbres en France, qui accordera une remise de 10% sur toutes les prestations funéraires.
• Les magasins **But** proposent une remise de 10% sur la literie, les assises, les cuisines et le mobilier de cuisine encastrable.
• Les **gîtes de France** feront une remise de 5% pendant les vacances scolaires et de 10% hors vacances scolaires.

Nous vous rappelons que la Fédération nationale met en ligne sur le site internet une plaquette téléchargeable et constamment actualisée, à diffuser à vos adhérents.
Nos partenaires diffusent également leurs annonces dans *Tambour battant.*
Pour mémoire, nos partenariats touristiques permettent également un retour économique pour les finances de la Fédération nationale.
Enfin, ils nous aident dans l'organisation de nos événements nationaux, comme dans ceux des fédérations départementales.

1.4.6. Animation Bernard Carpentier

Groupe animé par Bernard Carpentier (83), composé de
• trois administrateurs nationaux :
Yolande Cagna-Guesdon (61), Georges Caux (64), Josette Picat (87)
• quatre consultants pétanque :
Jacques Anthérieu (30), Bernard Jouineau (79), Gilbert Falempin (60), Louis Garnier (53)
• six experts pour ECC : Clément Boucard (44), Joël Aubry (83), René Candelier (62), Georges Dufeu (53), Claude Machon (86), Marcel Vieille (72)

Rencontre nationale de pétanque

Belle réussite du concours 2012, avec 360 participants, 39 départements et 7 Unions régionales représentées :
• une bonne ambiance générale et une équipe sur place à notre service
• un retour à Ramatuelle (centre Touristra), avec un tarif de 240 € par personne pour les 3 jours.
Le bulletin d'inscription a été revu, avec désormais un « cachet » obligatoire de la part de chaque FD ou UR, qui valide ainsi la participation des équipes qu'elle envoie.
Nouveauté pour 2013 : introduction d'un concours exclusivement féminin, à condition d'avoir au moins 8 équipes féminines inscrites.

Concours photo

65 photos reçues pour le concours 2013.
Face à la baisse constante des participants :
• retourner vers des thèmes plus fédérateurs.
• revenir à un format plus simple. Impression sur feuille A4.
• insister sur le caractère amateur du concours et encourager les participants à ne pas forcément recourir à un studio photo professionnel pour développer leurs photos, mais plutôt les développer chez eux avec leur imprimante.
Pour le choix des prochains thèmes, contacter les fédérations lauréates des 3 dernières années et leur soumettre une liste de thèmes à voter.
Mieux valoriser les lauréats et les participants.
Concours accompagné par ***Vacanciel***.

Prix *Novella*

10 nouvelles reçues pour le concours 2013.
Le concours de nouvelles ne rencontre pas son public (7 participants seulement en 2012).
Quelques raisons à cela :
Difficulté du genre littéraire. La nouvelle, contrairement à la poésie, est difficile à identifier.
Cela demande des facultés littéraires confirmées.
L'image du concours n'est pas facile à exploiter.
Maintenir le lien avec l'association des Ecrivains Paysans et leur donner une meilleure considération.
Pour valoriser les lauréats et les participants du prix *Novella* : un recueil regroupant les 15 nouvelles primées des 5 dernières années pourrait être édité.
Ce recueil pourrait-être envoyé en supplément de *Tambour Battant* ou édité à part entière.
Concours accompagné par ***Vacanciel***.

Dictée nationale

Pour la première édition, il faut rester simple dans l'organisation.
Les correcteurs seront recrutés avec les concours des fédérations voisines de la Vendée.
La présence d'un second administrateur (M. Caux) a été demandée, afin de suppléer Mme Cagna-Guesdon et assurer le lien avec les éditions à venir.
Deux dictées seront lues. Tous les candidats prendront obligatoirement part aux deux dictées.
La seconde dictée sera corrigée uniquement s'il y a des ex-aequo, elle servira donc à les départager.
Niveau de la dictée nationale : **primaire**.
Des dictées avec des textes du domaine public sont à disposition des fédérations qui nous en font la demande pour organiser leur présélection. Pour la dictée nationale, la référente est **Mme Cagna-Guesdon.**
Un diplôme symbolique sera remis aux candidats pour les féliciter de leur participation.

Ensemble vers les chemins de Compostelle

52 fédérations engagées. 6540 participants.
14 356 € collectés pour *Solidarité Madagascar.*
Pour l'édition 2013, **simplifier l'organisation des marches sur le terrain**.
Pour les clubs et secteurs qui organisent déjà une marche durant les semaines 37 et 38, les inviter à inclure ces marches dans l'opération ECC, en les agrémentant d'un aspect plus évènementiel: tee-shirts, écharpes, pin's avec la nouvelle appellation, déjeuner, pic-nic, visite culturelle, invitation de personnalités locales, médias…

Pour l'édition 2012, 19 départements ont sollicité le concours de l'agence 914.
Résultats 2012 : 4 à 6 retombées (presse, radio, TV) par FD, dont 2 reportages de France 3 Régions (Maine-et-Loire et Gironde).

Réflexion pour 2013 : discours type pour aider les Fédérations départementales à accueillir et orienter les journalistes, suppression de la garantie supplémentaire accidents corporels.

Opération *Solidarité Madagascar*

Un tableau détaillé des actions des Fédérations départementales sera établi à partir d'un questionnaire. Ce tableau pourra être complété par des photos ou des comptes rendus de la part des bénévoles qui se rendent à Madagascar pour aider à la mise en œuvre des actions.
Réfléchir à une logistique plus simple pour le renvoi des boîtes de gâteaux.

Voyages et partenaires loisirs

2013 s'annonce difficile en raison d'un contexte peu favorable.
En 2012, les séjours avec l'ANCV ont bien fonctionné, avec un **très bon pourcentage de voyages aidés** (63%), confirmant que le Mouvement permet à tous les publics de partir en voyage.
Le prochain catalogue de voyages et séjours sera édité en juin 2013.

1.4.7. Communication Michel Guilbert

Groupe animé par Michel Guilbert (80) composé
• de deux administrateurs nationaux :
Philippe Aussedat (73), Christiane Hébrart (63)
• de cinq experts départementaux :
Julien Castaing (32), Denis Fatout (50), Gérard Perrier (79), Dominique Tallan (18), Claudine Viroulaud (17)

Un dossier prioritaire en 2012 : l'évolution de l'appellation

Accompagnement pour l'évolution de l'appellation

• Préparation des 18 réunions en régions (près de 400 participants – toutes les FD présentes)
Trois sujets abordés :

- ✓ campagne d'adhésion : fiches argumentaires très appréciées,
- ✓ évolution de l'appellation : levée de beaucoup de réticences concernant l'appellation quand il est expliqué que les clubs pourront garder leur nom et qu'un kit sera diffusé aux FD et aux UR,
- ✓ aide aux aidants : projet intéressant vivement les participants avec nécessité de travailler en partenariat avec les partenaires dont la MSA.

matériel mis à disposition des FD et des UR gratuitement (budget développement constitué à partir des excédents affectés lors des dernières AGO)

Kit de matériel de communication pour les Fédérations départementales livré par notre prestataire Docsourcing

- 1 banderole personnalisée
- 1 totem X Banner
- 1 paquet de 10 guirlandes
- 1 paquet de 10 fanions
- 20 pochettes de présentation
- 1 paquet de 10 affiches avec le logo
- 1 paquet de 50 autocollants
- 2 planches de 96 timbres
- 2 paquets de 25 plaquettes (3 modèles différents)
- 2 paquets de 10 porte-mines
- 2 paquets de 25 pin's
- Tampon personnalisé à venir après AGE et validation (*)

Kit de matériel de communication pour les Unions régionales
Tout sauf la banderole, le Totem X Banner et les autocollants (1 paquet de 25 plaquettes de 3 modèles différentes)

Une clé USB par Fédération départementale et par Union régionale envoyée par courrier

- Courrier invitation AGE pour clubs et partenaires (à personnaliser)
- Statuts type
- Diaporama personnalisé pour AGE (avec animations et commentaires sous les diapos, à personnaliser en partie et à compléter)
- Diaporama général Générations Mouvement (avec animation et possibilité de le présenter, après vote de l'AGE en boucle lors de manifestations)
- Logo personnalisé et logo général en deux versions (couleur et noir pour la barre du T)
- Charte graphique
- Dossier de presse général
- Positions
- Dossier de presse ECC
- Communiqué de presse post AGE (lieu, date et présentation en quelques lignes de la FD à personnaliser)
- Charte du Mouvement
- Eléments de langage
- Démarches et incidences
- Fiche de montage du totem X Banner

Dix CD ROM à donner aux élus, aux partenaires, aux journalistes envoyés par courrier

- Logo
- Charte graphique allégée
- Dossier de presse général
- Dossier de presse ECC
- Les communiqués de presse et positions de 2012 rédigées sous l'appellation *Les Aînés Ruraux*
- Les deux dernières fiches sur les déserts médicaux et la solidarité.

Les CD rom choisis sont réinscriptibles : vous pourrez donc les compléter avec certains documents intéressant les élus, les partenaires et les journalistes : dossier de présentation de votre Fédération départementale ou de votre Union régionale, dossier de présentation de l'action *Aide aux aidants*...

(*) à demander à Sophie Barny

• Élaboration des supports de communication et d'information pour les AGE des fédérations et la mise en place de la nouvelle appellation : refonte de tout le matériel de communication (objets de communication, plaquettes, dossier de présentation-dossier de presse, banderole, totem) ; rédaction de supports pour l'organisation des AGE ; élaboration du logo intégrant la nouvelle appellation et de la charte graphique ; rédaction d'un dossier de presse spécifique pour les journalistes et partenaires (plaquette avec un cd) ;
• organisation d'une réunion des chargés de communication et des webmasters en février 2013 (63 participants dont 43 chargés de communication et 20 webmasters provenant de 39 fédérations départementales). Demande forte pour ce genre de rencontres et demande spécifique d'une formation internet. Début de la constitution d'un réseau de webmasters.
• rédaction : article *Tambour battant* mars 2013 et communiqué de presse relatif au changement d'appellation (en lien avec l'agence 914).
• dépôts auprès de l'INPI de la nouvelle appellation
• campagne presse lancée le 28 février (nouvelle appellation effective à partir du 1er mars 2013)

Changement de nom du site internet et des adresses courriel

Réflexion sur le nouveau nom de domaine et les adresses courriel avec un objectif : harmoniser autant que possible (certaines FD ne le peuvent pas du fait de leur hébergement sur un site de la MSA) les noms des sites internet et des adresses courriel des fédérations départementales.

Fédération nationale

site internet
www.generations-mouvement.org
adresses courriel
xxxx@gmouv.org

Fédérations départementales

site internet
www.generations-mouvement-01.org
adresses courriel
fede01@gmouv.org

Unions régionales

adresses courriel
ur.paca@gmouv.org

Evolution du site internet

• Constat : site internet, notamment la partie réservée aux adhérents, difficile d'accès d'où la nécessité de procéder à des refontes pour le rendre plus lisible et fonctionnel :
- ✓ réfléchir à une présentation de l'association dès la homepage
- ✓ prévoir une page de présentation pour chaque sous-partie
- ✓ mieux valoriser les actualités (attention à proposer des actualités très diverses : prises de positions, actualités sportives, voyages…)
- ✓ revoir la hiérarchie des infos dans l'espace adhérent

• Création d'une page événementielle au moment du basculement du site
• Basculement du site le 28 février

Présences dans les salons

Maintien de notre présence au salon des maires (accueil sur le stand Groupama) et au salon de l'agriculture (accueil sur le stand de la MSA).

Relations presse

Communiqués de presse

• 25 pour les Fédérations départementales (hors ECC)
• 12 pour la Fédération nationale (hors ECC)
• ECC : 1 dossier de presse, 19 communiqués départementaux et 4 communiqués nationaux, 2 communiqués type mis à disposition de fédérations départementales et des unions régionales

Retombées presse

• 211 retombées liées au travail de l'agence 914 pour les Fédérations nationales et 14 retombées nationales hors support internet : presse quotidienne et hebdomadaire régionale : 80% des retombées ; 40% des retombées liées à ECC
• Evolution importante du media internet avec de nombreuses retombées sur des sites ciblés
• 16 interviews mis en place
• 3 reportages France 3 région (2 ECC et 1 désert médical)

1.4.8. Acteurs de la société - Françoise Laillet

Groupe animé par Françoise Laillet composé de
• trois administrateurs nationaux :
Claudine Amat (30), Jean-Claude Jamot (34), Ginette Milhavet-Salendre (82)
• Un expert départemental : Alain Cournil (24)

Plaquette *Acteurs de la société*

• Elaboration de cette plaquette diffusée à l'ensemble du réseau avec *Tambour battant* du mois de mars. Envoi d'exemplaires supplémentaires aux Fédérations départementales.
• Plaquette destinée aux représentants.
Objectifs : qu'ils disposent d'un certain nombre d'arguments pour défendre certaines positions dans les instances dans lesquelles ils participent et qu'ils aient une vue d'ensemble des actions mises en place par notre Mouvement.

Partenariat avec la MSA

Renforcer le partenariat avec la MSA en privilégiant deux axes :
• Faire un état des lieux de nos différentes actions (Marpa, Bien vieillir, Pep's Eurêka)
• Nommer deux référents au sein de la Fédération nationale pour chaque action : un administrateur national et un administratif.

Partenariat avec *Siel bleu*

Relance du partenariat avec Siel bleu.
Pour cela, réalisation d'un dépliant rappelant l'intérêt de pratiquer une activité physique.
Envoi d'un exemplaire par fédération et système de pré-commande.

Mobilisation contre l'isolement des personnes âgées – Monalisa

Participation de la Fédération nationale à ce comité lancé fin 2012 à l'initiative de Mme Delaunay.
Cette action s'appuie sur l'expérience des Petits frères des pauvres *Voisin'âge* (entraide entre voisins et visite à domicile).
Objectifs
• amplifier le bénévolat et faire de la lutte contre l'isolement des personnes âgées un axe essentiel de l'engagement des citoyens
• mutualiser les différentes actions mises en place par les associations et organismes et échanger sur les bonnes pratiques
• créer un label national pour rendre plus visible et valoriser ces actions.
Monalisa regroupe plusieurs associations qui interviennent également auprès des jeunes, ce afin de les sensibiliser au bénévolat en faveur des aînés.
Les associations travaillent aujourd'hui au sein de trois ateliers et un rapport sera remis à Mme Delaunay avant juin 2013.
Premières pistes de réflexion
• L'équipe Monalisa se joindra aux équipes existantes sur le terrain. Complémentarité avec ce qui existe déjà.
• Chaque association reste autonome.
• Réponse à un appel à projet lancé par la CNAV
• Rencontres prévues avec les représentants des CLIC, des services d'aides à domicile, les cafés sociaux et les représentants des assemblées des maires
• Visites dans trois régions pour découvrir les initiatives existantes
Méthodologie
• Ce sont les acteurs citoyens, premiers membres bénévoles à porter l'initiative, qui décident eux-mêmes de la création ou non d'une équipe. Animateurs et responsables d'équipe, ils reçoivent une formation spécifique pour l'évaluation des situations des personnes et la mise en lien avec les bénévoles de l'équipe, le suivi, la coordination et la régulation des relations d'accompagnement, l'accueil, l'intégration et le suivi du parcours des bénévoles de l'équipe.
• Mise en place de référents qualifiés pouvant soutenir plusieurs équipes Membres fondateurs.

1.4.9. Aide aux aidants - Jacques Champion

Comité de pilotage

• quatre administrateurs nationaux :
Claudine Amat (30), Janine Dujay-Blaret (82), Jean-Claude Jamot (34), Françoise Laillet (10), Ginette Milhavet-Salendre (82)
• un expert départemental : Alain Cournil (24)

En 2011, Janine Dujay Blaret, vice-présidente du Conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, a eu connaissance d'un appel à projets de cette caisse concernant les aidants.

Problématique

Voilà tout juste un an, au séminaire des présidents de Najac, nous vous avions présenté un projet ambitieux : l'aide aux aidants. Nos travaux étaient en cours, le projet en gestation et nous étions encore dans l'attente d'un soutien indispensable de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

La problématique des « aidants proches » est connue : ils sont 2,5 millions en France confrontés au quotidien et, sans y être préparés, confrontés à des situations inédites et douloureuses. Dans une position qu'ils n'ont pas choisie, ils font face parfois avec les moyens du bord et ne connaissent que peu de répit.

La Fédération nationale a donc décidé, avec le concours de l'Institut de formation des responsables associatifs (IFRA) de présenter à la CNSA un projet d'accompagnement de ces aidants qui entre complètement dans les valeurs du Mouvement et dans son objet social.

L'action

L'action étant présentée par ailleurs à plusieurs reprises lors des Journées nationales, je vous en rappelle ici les principales étapes qui ont jalonné l'année 2012 :

• Les membres du comité de pilotage dont la présentation a été faite en introduction ont apporté leurs connaissances, leurs compétences et aussi leurs relations. Ce comité était appuyé par Thomas Sénéchal.

• Durant toute l'année 2012, il a travaillé pour imaginer l'action, désormais prête à être lancée.

• Cette élaboration a nécessité de nombreuses compétences : médicales, sanitaires, psychologiques, organisationnelles, pédagogiques, financières et budgétaires…..

Elle a demandé également de s'entourer de professionnels : scénaristes, cinéastes, psychologues, spécialistes de la maladie d'Alzheimer…

• L'action s'appuie sur les compétences de formation, d'organisation et d'animation de réseau que notre Mouvement développe depuis ses origines.

• Elle requiert également la mise en œuvre de partenariats historiques (avec la MSA notamment) et nouveaux.

• Cette action a trouvé un premier aboutissement en janvier dernier, par la signature d'une convention avec la CNSA qui s'engage à soutenir financièrement notre action sur la période 2013 – 2015.

Ce soutien a déjà permis la réalisation du film qui servira de support aux ateliers et l'embauche d'un chargé de projet qui rejoint pour 18 mois l'équipe salariée de la Fédération nationale.

• C'est la première fois que la Fédération nationale et notre Mouvement s'engagent dans une action de cette envergure.

Avec votre concours à tous, elle doit permettre à Générations Mouvement de justifier son rôle social et de démontrer sa capacité de mobilisation.

Pour cela, un kit de mobilisation sera envoyé aux fédérations départementales et un dossier de presse est déjà à leur disposition. C'est une opportunité à saisir au moment même où nous lançons notre campagne nationale d'adhésion. Mais il faut le répéter : la réussite de cette action nécessite un engagement fort de notre part à tous.

• Je remercie ici les 14 fédérations qui se sont déjà positionnées pour lancer cette action dans leurs départements.

1.4.10. Veille juridique - Jean-Pierre Garcia

Groupe animé par Jean-Pierre Garcia composé de

• trois administrateurs nationaux :
Jean Daniel (22), Janine Dujay-Blaret (82),
Pierre Erbs (75)

• cinq experts départementaux : Guy Ciron (70),
Nicole François (22), Jean Hue (45),
Bernard Leclerc (53), Gérard Perrier (89)

L'activité du groupe *Veille juridique* est naturellement scandée par l'actualité, et plus particulièrement, l'actualité sociale. D'une manière un peu provocatrice, je dirai qu'il suffit de se reporter à la motion qui sera proposée à vos suffrages pour résumer ce qu'ont été les mois qui viennent de s'écouler depuis notre Assemblée générale de Giens.

Ce serait un peu restrictif, et je me permettrai de vous apporter quelques éclairages supplémentaires qu'une motion, même si elle fait deux pages bien denses, ne peut contenir.

Rapport annuel de la Cour des comptes

Sur le plan chronologique, le groupe *Veille juridique* et le Conseil d'administration se sont émus, à la fin de l'été, du contenu du **rapport annuel de la Cour des Comptes** pointant des « avantages injustifiés » je le dis entre guillemets : dans le collimateur l'abattement de 10 % au titre de l'impôt sur le revenu (correspondant à l'abattement dont bénéficient la plupart des salariés) ; l'exonération des majorations de pension des parents de trois enfants et plus ; les exonérations de taxe d'habitation et de taxes foncières pour les retraités les plus modestes ; la CSG réduite notamment.

La Cour a considéré que ces avantages, surtout au-delà d'un seuil de 25 000 € entraînaient une imposition plus faible pour les retraités, par rapport aux actifs.

Le président G Vilain a adressé immédiatement un **courrier à M. Didier Migaud**, Président de la Cour des Comptes pour réagir sur les conclusions de ce rapport.
A noter qu'aucune réponse n'a été apportée à ce courrier qui a été largement diffusé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre Mouvement.

Loi sur le financement de la Sécurité sociale

Je passerai sous silence le projet de Loi, puis la **Loi sur le financement de la Sécurité Sociale**. C'est pourtant, me direz-vous un texte important, puisqu'il conditionne ce que sera la Sécu pour l'année suivante. Certes. Mais force est de constater que ces textes pour 2013 brillaient par leur absence de souffle et de nouveautés.
Déception sur toute la ligne : alors que l'on pouvait s'attendre à des mesures novatrices, compte tenu des difficultés de l'Assurance maladie, on a retrouvé le catalogue maintenant habituel de « mesurettes » d'économie et de nouvelles recettes « de poche » (taxes sur le tabac, la bière notamment.

En revanche les retraités n'ont pas été oubliés pour les contributions : La LFSS 2013 a institué, après bien des atermoiements, le fameux nouveau **prélèvement de 0,3 %** que supporteront les retraités imposables.

Notre Mouvement a réagi très vite là aussi, par un **communiqué de presse** soulignant l'iniquité de cette mesure discriminatoire dans la mesure où elle frappe les seuls retraités.

Générations Mouvement n'a pas contesté le **bien fondé de cette nouvelle taxe** dans la mesure où elle est, en principe, destinée à terme de contribuer au financement de la dépendance. Ce qu'elle a contesté c'est que ce prélèvement ne s'applique pas à toute la population.

Générations Mouvement sait parfaitement qu'il faudra trouver un financement pour la dépendance, mais ce qu'elle demande c'est que ce financement soit réparti équitablement entre tous les citoyens. C'est à dire le contraire de cette mesure qui encore une fois ne vise que les retraités.

Assurance maladie

Je reviens un instant sur l'**Assurance maladie**. Notre système est ainsi fait que si un volet très large est réglé par la LFSS, une part non moins importante relève de la **négociation conventionnelle** entre les organisations syndicales de médecins et la CNAM.
Ce n'est que si la négociation n'aboutit pas que les Pouvoirs Publics « reprennent la main ».

Pendant que nos parlementaires discutaient de la LFSS, les négociations se déroulaient sur des points qui nous concernent de très près, notamment la question des dépassements de tarifs et la désertification médicale. Ces négociations ont été littéralement « théâtralisées », pour aboutir au petit matin de la dernière journée de négociations à la signature d'un accord qui été qualifié « historique ».

La **déception** est à la mesure de la médiatisation que j'évoquais à l'instant : pas de définition d'un seuil pour définir le caractère abusif des dépassements, mais un simple « repère », création d'un contrat d'accès aux soins où le dépassement maximum ne pourra pas dépasser 100 %.

Autrement dit, les dépassements d'honoraires vont perdurer, et il appartiendra aux complémentaires santé de continuer à rembourser le différentiel avec le tarif de la Sécu, pour ceux qui auront eu les moyens de souscrire une assurance de plus en plus onéreuse.

On est malheureusement très loin des engagements des Pouvoirs Publics de trouver une solution à cette question cruciale. Soulignons une fois de plus qu'elle se traduit par une inégalité profonde dans l'accès aux soins et qu'elle constitue un recul de la solidarité nationale touchant particulièrement les retraités et les personnes âgées.

Rien de concret non plus dans cet accord sur la **désertification médicale**, mais élément encourageant, la question est à l'ordre du jour chez nos responsables politiques. Le **Sénat** notamment a publié **un rapport** avançant certaines solutions novatrices et notamment celle du « conventionnement sélectif » seule mesure que le groupe estime susceptible de faire avancer les choses.

Assurance vieillesse

Pour l'Assurance vieillesse, j'ai évoqué il y a un instant le nouveau prélèvement de 0, 3 % qui sera dû par les retraités imposables. Mais il y a aussi une autre question qui est désormais sur la place publique, c'est celle de l'**indexation des retraites**.

Elle n'est pas nouvelle. Comme vous le savez, les avantages de vieillesse sont indexés d'une manière générale sur l'évolution des prix, et non plus des salaires, depuis la réforme Balladur en 1974. Ce décrochage par rapport aux salaires s'est traduit par une diminution considérable du pouvoir d'achat des retraités. (graphique CFR ci-dessous).

Mais cette année, on peut dire qu'il y a une nouvelle donne, tout au moins pour les retraites complémentaires pour l'instant : au vu de la dégradation des réserves de l'AGIRC/ARCO, les partenaires sociaux qui gèrent ces régimes envisagent de ne pas appliquer la revalorisation telle qu'elle résulterait de l'évolution des prix en 2012 soit 1,9 %, mais d'appliquer une réfaction de 1 %. Autrement dit, pour les retraites complémentaires, (qui constituent une part très importante des retraites versées) l'augmentation ne serait que de 1,90 – 1 soit 0,9%.
Le ciseau visible sur le tableau ci-dessous, s'ouvrira encore plus.

Et la crainte, c'est que cette réduction, décidée par les partenaires sociaux de l'AGIRC/ARCO, n'inspire les Pouvoirs publics, à un moment où les régimes de base eux même sont confrontés à des problèmes de financement graves et qu'une réforme profonde est envisagée.

Devant cette situation, les taxes s'ajoutant à la désindexation des pensions, Générations Mouvement a demandé aux pouvoirs publics la mise en place d'urgence d'un **moratoire** sur l'application du prélèvement de 0,3 % sur les pensions.
Vous avez tous lu en ce sens le **communiqué** de votre Fédération nationale du 13 février.
Il ne vous aura pas échappé non plus que dans la motion qui est proposée à vos suffrages, sont justifiées les raisons qui ont fondé un **taux réduit de CSG** pour les retraités et l'abattement de 10 % pour les revenus servant de base à l'IRPP.
Ce ne sont pas des avantages exorbitants pour les retraités, mais bien l'équivalent de ce dont bénéficient d'autres catégories de citoyens.

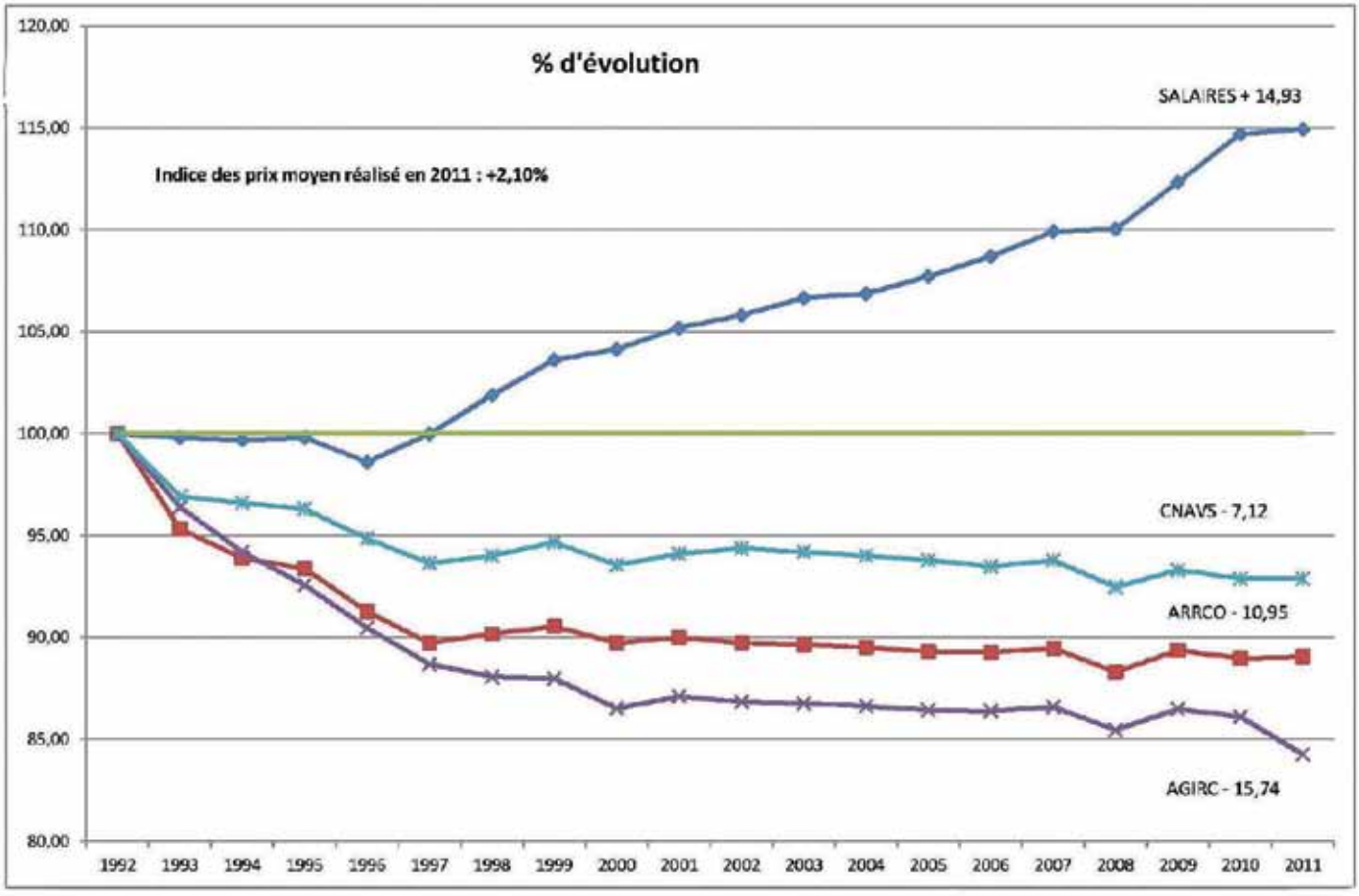

Paupérisation, exclusion et solidarité

A un moment où trop souvent les médias véhiculent volontiers l'image des retraités nantis, plutôt épargnés par la crise avec un niveau de vie apparent (logement, vacances, voyages, ressources et patrimoine) supérieur aux actifs, il ne faut pas oublier que la **pauvreté et l'exclusion** touchent aussi de très nombreux retraités : on estime à plus de 800 000 le nombre des retraités vivant, dans notre pays, en dessous du seuil de pauvreté.
Pour mémoire, l'Allocation de Solidarité des Personnes Agées est actuellement de 777,17€ par mois et ce sont 576 000 retraités qui n'ont aujourd'hui que ce minimum pour vivre.

Certes, ce n'est pas la majorité des retraités, mais qui peut prétendre vivre, ou plutôt survivre, dignement et décemment en 2013 dans ces conditions ? Surtout dans un contexte où les dépenses « obligées » augmentent fortement.

Ne mettre en avant que les retraites « dorées » en oubliant les retraités pauvres, c'est donner une fausse image de notre société.
C'est oublier que les retraités ont un rôle social et économique fondamental dans notre pays. C'est aussi justifier des mesures dangereuses en créant un clivage dans cette société.

C'est mettre en cause la solidarité intergénérationnelle indispensable. N'entendons-nous pas autour de nous par exemple : les retraités coûtent cher en remboursements, ils devraient payer plus de cotisations maladie, ou encore : les retraités, ils ont des revenus assurés, c'est normal qu'ils cotisent plus…

C'est dans ce contexte que votre Conseil d'administration a validé deux nouvelles positions de notre Mouvement : vous en avez eu connaissance ; elles portent sur la défense des retraités « pauvres » et d'une manière générale sur la paupérisation des retraités qui a fait l'objet d'un communiqué de presse et sur la défense des principes de solidarité qui sous-tendent notre système de protection sociale.
Notre protection sociale va devoir évoluer sous la pression du contexte économique général, car il ne faut pas oublier que l'on ne peut redistribuer que ce que l'on a engrangé. Il y aura des choix difficiles, des sacrifices et des charges nouvelles certainement.

Soyez assuré que votre Conseil d'administration veillera, à la mesure de ses moyens, à ce que les réformes indispensables se fassent dans le respect des principes d'équité et de solidarité qui sont le fondement de notre Mouvement.

Conclusion

Je terminerai ce rapport en vous disant que tout au long de ses quatre réunions à Paris et de ses nombreux échanges téléphoniques ou par mail, le groupe *Veille juridique* a abordé bien d'autres sujets et suit tout particulièrement en ce moment la mise en place de la réforme des CODERPA (vous avez été informé d'avancées non négligeables sur le fonctionnement et les compétences de ces institutions), les assurances complémentaires maladie (des contrats groupe Générations Mouvement ont été mis en place dans certaines régions), les expériences de nouvelles modalités de financement de l'aide à domicile notamment.

La matière ne fait pas défaut au groupe *Veille juridique* alors que se profile déjà dans les prochaines semaines la réflexion sur la réforme de l'assurance vieillesse, et notamment sur la retraite par points ou les comptes notionnels.

2 - RAPPORT D'ORIENTATION - GÉRARD VILAIN

«Il me revient, par le rapport d'orientation, de faire la synthèse des travaux réalisés en 2012 et d'ouvrir la voie aux actions prioritaires 2013-2014.
L'année 2012 a été marquée par un travail très important de tous les administrateurs. Chacun avait au moins une mission dans un groupe de travail renforcé par la présence de représentants des départements. Merci à vous tous pour votre engagement, votre savoir-faire et votre temps.

L'année 2012 s'est terminée par trois excellentes nouvelles :
• la confirmation d'une gestion financière saine
• la validation des évolutions juridiques et statutaires
• la confirmation de notre rôle d'animateur du lien social avec le succès d'être l'association retenue par la CNSA pour animer notre projet d'aide aux aidants.
Nous devons mettre en exergue ce message d'animateur du lien social qui nous différencie des autres associations :
• aide pour le bien vieillir avec la MSA
• aide contre l'isolement avec le ministère
• aide aux aidants avec la CNSA.

Ces trois axes majeurs sont complétés avec d'autres partenaires : *Siel bleu* pour la gymnastique adaptée, *Centaure* pour la conduite automobile, *France Habitat* pour l'habitat, l'ANCV pour *Seniors en vacances*, *Présence verte* pour la téléassistance, la gendarmerie pour *Tranquillité seniors*.

Ce pacte social vient en complément des activités traditionnelles et une prégnance de plus en plus forte des activités culturelles, physiques et de solidarité (*Solidarité Madagascar*).

A ces activités d'aide pour le bien vieillir, notre Mouvement doit faire entendre sa voix dans de nombreuses représentations au niveau local, départemental, régional et national, alimentées par le travail de réflexion du groupe *Veille juridique*. Cela concerne la défense de nos adhérents à propos de l'assurance maladie, des retraites, de la fiscalité et du vaste sujet concernant la prise en charge de la perte d'autonomie.

Cette défense des intérêts de nos adhérents est complétée par des partenariats économiques comme l'assurance avec Groupama, la MSA et les autres partenaires, présents pour nombre d'entre eux à nos Journées nationales.

L'année 2012 a bien évidemment été marquée par la nouvelle appellation Générations Mouvement. Un véritable travail de fond a été accompli pour que cette évolution se déroule dans les meilleures conditions possibles et que vous disposiez de tout le matériel de communication nécessaire.

Je terminerai le bilan de l'année 2012 par le travail remarquable de l'Ifra *Pourquoi être fédéré ?* qui a un double objectif : fidéliser les clubs qui s'interrogent sur leur affiliation et conquérir de nouveaux clubs.
Ce document, la nouvelle appellation, les partenariats économiques et notre mission d'animateur du lien social : ce travail accompli en 2012 n'a qu'un seul objectif qui est de retrouver en 2013 dynamisme et croissance par le lancement comme prévu d'une grande campagne d'adhésion.

2013 est l'année de la campagne d'adhésion qui pourrait s'appeler *Parrain'âge* et qui se déclinera aux trois niveaux : clubs, départements, régions.
Pour les clubs, il s'agira de :
• donner envie aux présidents de rajeunir l'image de leurs clubs et d'accroitre leurs effectifs
• initier des activités nouvelles, seul ou en inter-clubs
• nommer une personne chargée de l'accueil des nouveaux adhérents
Pour les Fédérations départementales de :
• informer les adhérents des actions départementales et nationales (lettre aux responsables, *Tambour battant*, site internet, actions et rencontres nationales…)
• établir un triple inventaire (clubs fragiles, clubs ayant été fédérés, clubs non fédérés)
• s'appuyer sur une démarche type de rencontre
• renforcer les liens avec les maires et nos partenaires
• suivre l'évolution et l'actualité des clubs
Pour les Unions régionales de :
• bâtir un plan d'action pour les départements où nous ne sommes pas présents
• travailler conjointement avec la Fédération nationale
• renforcer les actions régionales (formation, communication)

Cette campagne d'adhésion sera le sujet principal du prochain Conseil d'administration et qui devra :
• vous apporter les bons outils
• fixer ensemble les objectifs et un calendrier
• vous donner envie de faire et de réussir.

Nous vous donnons rendez-vous pour le séminaire des présidents à Lamoura en octobre prochain.»

Gérard Vilain

3 - RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première résolution : rapport d'activité (vote à main levée).

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport d'activité, approuve ce rapport **à l'unanimité**.

Deuxième résolution : rapport financier (vote à main levée).

Après avoir entendu le rapport financier, le rapport du vérificateur aux comptes, le rapport général du commissaire aux comptes, l'Assemblée générale approuve **à l'unanimité** les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Troisième résolution : Affectation du résultat (vote à main levée).

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale approuve **à l'unanimité** l'imputation du résultat déficitaire de **5 962,80** €, comprenant des charges relatives à l'utilisation, conformément à la décision de l'assemblée générale, des réserves à hauteur de :

• **70 487,62** € au titre du projet associatif de développement du Mouvement.

Il est proposé à l'Assemblée générale de constater la consommation de la réserve pour projet « développement du Mouvement » en affectant à cette réserve les dépenses réalisées sur l'exercice 2012, soit un montant de **70 487,62** €.

Le montant de la réserve « développement du Mouvement » après affectation du résultat de l'exercice s'élève ainsi à 102 148,97 € (soit 172 636,59 € – 70 487,62 €).

Hors ces charges relatives à la consommation des réserves, l'excédent à affecter est d'un montant de **64 524,82** € comprenant le déficit de l'exercice 2012 (5 962,80 €) augmenté des charges relatives aux réserves consommées sur l'exercice 2012 (70 487,62 €).

Sur proposition du Conseil d'administration, le résultat excédentaire de **64 524,82** €, ainsi retraité des charges relatives à la consommation des réserves, est affecté comme suit :

- 4 590,00 € (soit 1/10e des plus-values réalisées sur les placements de la Fédération nationale en 2012) à la réserve statutaire, conformément à l'article 27 4e alinéa des statuts.
- 30 000,00 € à une réserve du projet associatif **nouvellement créée**, portant sur le lancement du projet d'Aide aux aidants.
- 10 000,00 € à une réserve du projet associatif **nouvellement créée**, portant sur une enquête sociologique.
- 10 000,00 € à une réserve du projet associatif **nouvellement créée**, portant sur le projet de soutien au développement des unions régionales.
- 9 934,82 € en Report à Nouveau.

Quatrième résolution : budget de l'exercice 2013 (vote à main levée).

L'Assemblée générale approuve **à l'unanimité**, le budget de l'exercice 2013 de la Fédération nationale.

Cinquième résolution : conventions réglementées (vote à main levée).

L'Assemblée générale de la Fédération nationale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve **à l'unanimité** les dispositions des conventions qui y sont visées.

Sixième résolution : cotisation (vote à bulletins secrets).

L'Assemblée générale fixe le montant de la cotisation comme suit :

1,60 € pour 2016

Septième résolution : désignation des vérificateurs aux comptes (vote à main levée).

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale désigne :

- Lucette Richard, présidente de la Fédération départementale de l'Ain, vérificatrice aux comptes titulaire
- Robert Paran, président de la Fédération départementale du Cantal, vérificateur aux comptes suppléant.

Huitième résolution : motion générale (vote à main levée).

L'Assemblée générale vote **à l'unanimité** la motion générale.

Neuvième résolution : rapport d'orientation (vote à main levée).

L'Assemblée générale approuve **à l'unanimité** le rapport d'orientation.

3 - RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Dixième résolution : élections au Conseil d'administration 2013-2016 (vote à bulletins secrets).

Ont été déclarés élus :
Joël Aubry, en remplacement de Bernard Carpentier, en limite de mandat et dont le mandat s'achevait en 2013.
Bernard Dumont, dont le mandat s'achevait en 2013, candidat à sa propre succession.
Jean Pierre Garcia, dont le mandat s'achevait en 2013, candidat à sa propre succession.
Michel Guilbert, élu en 2012 et dont le nom a été tiré au sort pour rétablir le tiers sortant, candidat à sa propre succession.
Pierre Launay, dont le mandat s'achevait en 2013, candidat à sa propre succession.
Ginette Milhavet-Salendre, élue en 2012 et dont le nom a été tiré au sort pour rétablir le tiers sortant, candidate à sa propre succession.
Gérard Perrier, en remplacement de Philippe Mazure, qui ne se représentait pas et dont le mandat s'achevait en 2013.

L'assemblée générale ordinaire est close à 13 heures.

Le Président

Gérard Vilain

Le secrétaire

Pierre Erbs

Générations Mouvement
Les Aînés Ruraux

ANNEXES

ANNEXES

4 - Liste d'émargement des unions régionales

ASSEMBLEE GENERALE - GENERATIONS MOUVEMENT
Chambéry - 20 mars 2013

UR	NOM - PRENOM	EMARGEMENT	VOTE 1er TOUR	VOTE 2e TOUR
AQUITAINE	Norbert GRATIA			
AUVERGNE	Colette ROUSSET			
BRETAGNE	Louis PERRIN			
BOURGOGNE	Gilbert PICARD			
CENTRE VAL DE LOIRE	Jacqueline NIVEAU			
CORSE	Pouvoir à Claudette Brigand			
HAUTS DE FRANCE	Guy WEXSTEEN			
ILE DE FRANCE	*Pouvoir de André Guibon* à Arlette GOULFIER Sous réserve			
LANGUEDOC-ROUSSILLON	*Pouvoir de Jean-Pierre Francois d'Uzes à* Jean-Claude BATTE			
LIMOUSIN	Michel FRONTY			
LORRAINE-CHAMPAGNE ARDENNES	Claudette BRIGAND			
MIDI-PYRENEES	Maurice RIGAL			
BASSE NORMANDIE	Denis FATOUT			
HAUTE NORMANDIE				
PAYS DE LA LOIRE	Daniel GRAND			
POITOU CHARENTES	Octave PERROCHEAU			
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	Pouvoir donné à Joël AUBRY			
RHONE-ALPES	Michel BELLE			

ANNEXES

5 - Liste d'émargement des fédérations départementales

ASSEMBLEE GENERALE - GENERATIONS MOUVEMENT

Chambéry - 20 mars 2013

FD de 01 à 22

DEPARTEMENT	NOM - PRENOM	EMARGEMENT	VOTE 1er TOUR	VOTE 2e TOUR
01 – AIN	Jean Marie PELOT			
	Lucette RICHARD			
02 – AISNE	POUVOIR A MONSIEUR LECLERE (FD 80)			
	POUVOIR A MONSIEUR CANY (FD 59)			
03 – ALLIER	POUVOIR A MONSIEUR PARAN FD 15			
	POUVOIR A MONSIEUR PARAN FD 15			
04 – ALPES DE HAUTE PROVENCE	Roger BERNARD			
	POUVOIR APPORTE PAR MONSIEUR BERNARD	annulé		
05 – HAUTES ALPES	Marie Thérèse BOUTIN			
	François CRUMIERE			
06 – ALPES MARITIMES	Danièfe D'AMARIO			
	Marc GARION			
07 – ARDECHE	Jeannine BONNEFOY			
	Robert CLAIRET			
08 – ARDENNES	Annie HUSSON + 1 POUVOIR (FD 17)			
	Annette MAILLOT	—		

ANNEXES

09 – ARIEGE	POUVOIR A MICHEL DURAND FD 81			
	POUVOIR A MICHEL DURAND FD 81			
10 – AUBE	Yves BOUILLET			
	Jean MICHAJLYSZYN + 1 POUVOIR FD 11			
11 – AUDE	POUVOIR A M MICHAJLYSZYN (FD 10)			
12 – AVEYRON	Marie Louise ~~GOMMES~~ CONNES			
	Jean Claude LEPINAT			
14 – CALVADOS	Guy FAUCHE			
	Pierre LEMOINE			
15 – CANTAL	Michel BLANQUI			
	Robert PARAN + 2 POUVOIRS FD 03			
16 – CHARENTE	Octave PERROCHEAU + 1 POUVOIR FD 16			
	POUVOIR A MONSIEUR PERROCHEAU			
17 – CHARENTE MARITIME	POUVOIR A MONSIEUR FRONTY (FD 19)			
	POUVOIR A MONSIEUR QUINTIN (FD 22)			
	POUVOIR A MADAME HUSSON (FD 08)			
18 – CHER	Eliane DE HAUTECLOCQUE			
	Guy LORANDIN			
19 – CORREZE	Renée CHAMP			
	Michel FRONTY + 1 POUVOIR (FD 17)			

ANNEXES

20 B– Haute CORSE	Josette FORTE + 2 POUVOIRS (FD 20A)			
20 A – CORSE DU SUD	POUVOIR A JOSETTE FORTE (FD 20)			
	POUVOIR A JOSETTE FORTE (FD 20)			
21 – CÔTE D'OR	Catherine BOURGEOT donne pouvoir à Madame CASSOTTI			
	Gérard NAZARET			
22 – CÔTE D'ARMOR	Daniel LE MEHAUTE			
	Henri LEMOINE			
	Louis QUINTIN + 1 POUVOIR FD 17			

ANNEXES

ASSEMBLEE GENERALE - GENERATIONS MOUVEMENT

Chambéry - 20 mars 2013

FD de 23 à 44

DEPARTEMENT	NOM - PRENOM	EMARGEMENT	VOTE 1er TOUR	VOTE 2e TOUR
23 – CREUSE	Henri BUJADOUX + 1 POUVOIR FD 23			
	POUVOIR A HENRI BUJADOUX (FD 23)			
24 – DORDOGNE	Alain COURNIL			
	Jacques LACOSTE			
26 – DRÔME	Martine MEGE			
	Jean-Marc REBOULET			
27 – EURE				
28 – EURE ET LOIR	Roland COURSIMAULT			
	Rémy MARIN			
29 – FINISTERE	André JOLLE			
	Marie-Françoise LE BERRE			
	Yves TANGUY			
30 – GARD	Jean-Claude BATTE			
	Louis CHANIAL			
31 – HAUTE GARONNE	POUVOIR A MME DARDENNE (FD 32)			
	POUVOIR A JULIEN CASTAING (FD 32)			

ANNEXES

DEPARTEMENT	NOM - PRENOM	EMARGEMENT	VOTE 1er TOUR	VOTE 2e TOUR
32 – GERS	Nicole DARDENNE + 1 POUVOIR FD 31	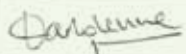	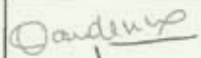	
	Julien CASTAING + 1 POUVOIR FD 31			
33- GIRONDE	Monique PAPETEAU	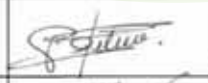	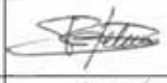	
	Laure PREVOT	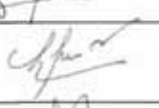		
34 - HERAULT	Paul GIRARD			
	Michèle GIRARD	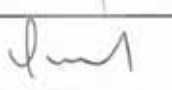		
35 – ILLE ET VILAINE	Annick BECAN	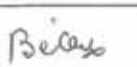	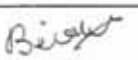	
	Marcel DENIEUL		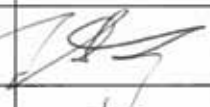	
	Robert PELTIER			
	Louis PERRIN			
37 – INDRE ET LOIRE	Bernard GAUDINO	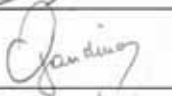	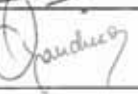	
	Pouvoir à N. de Carpentier (FD37)	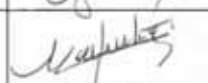	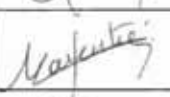	
38 – ISERE	Marc DEPREZ	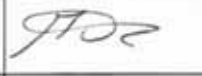		
	Alain LONG	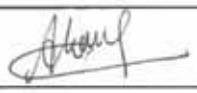	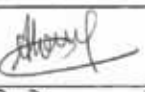	
40 – LANDES	Gérard BOISSEL	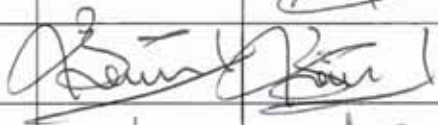		
	Pierre DALLA COSTA			
	Jean-Claude RANQUET	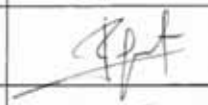	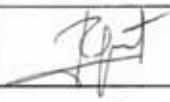	
42 – LOIRE	Bernadette BERNE			
	Maurice DEGRAIX		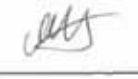	

ANNEXES

DEPARTEMENT	NOM - PRENOM	EMARGEMENT	VOTE 1er TOUR	VOTE 2e TOUR
43 – HAUTE LOIRE	Simone CHAZAL	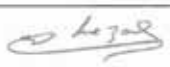	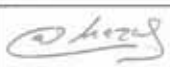	
	René ROUX			
44 – LOIRE ATLANTIQUE	~~Marie-Françoise CHANTEBEL~~ Alain ROUSSEAU			
	Louis DANIEL	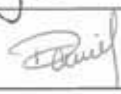		

ANNEXES

ASSEMBLEE GENERALE - GENERATIONS MOUVEMENT

Chambéry - 20 mars 2013

FD de 45 à 66

DEPARTEMENT	NOM – PRENOM	EMARGEMENT	VOTE 1er TOUR	VOTE 2e TOUR
45 – LOIRET	Jacqueline NIVEAU			
	Mireille PEARRON			
46 – LOT	POUVOIR A PAULETTE GIRON FD 65			
	POUVOIR A GINETTE LEZA FD 82			
47 – LOT ET GARONNE	Christian LABORDE			
	Roger SAURIN			
	Chantal MAGNE Reçu PERAIRE			
48 – LOZERE	Paul CASTANIER + 1 POUVOIR FD 48			
	POUVOIR A M CASTANIER (FD 48)			
49 - ANJOU	Jean-Paul GUEZENNEC			
	Serge LABORDE			
50 – MANCHE	Denis FATOUT			
	Thérèse LAMIAUX			
51 – MARNE	André COLLET			
	Bernard REGOSINO			
52 – HAUTE MARNE	Jean-Jacques RENAUD			
	Philippe RENAUT			

ANNEXES

DEPARTEMENT	NOM – PRENOM	EMARGEMENT	VOTE 1er TOUR	VOTE 2e TOUR
53 – MAYENNE	Yvon DELCOURT			
	Georges DUFEU			
	Daniel GRAND			
54 – MEURTHE ET MOSELLE	Jacques POINÇOT			
55 – MEUSE	Daniel VESIN			
58 – NIEVRE	Danielle BEAULIEU			
	Mauricette GOLOB			
59 – NORD	Jean-Pierre CANY + 1 POUVOIR FD 02			
	André SZAMRYLO			
60 – OISE	Jean-Jacques THOMAS			
	Guy WEXSTEEN			
61 – ORNE	Yves JOUANNAUX			
	Francine LAVANRY			
62 – PAS DE CALAIS	Francine BULOT			
	Francis THOMAS			
63 – PUY DE DOME	Jeannine BON			
	Colette ROUSSET			

ANNEXES

64 – PYRENEES ATLANTIQUES	Alain STAGLIANO + 1 POUVOIR FD64			
	POUVOIR A ALAIN STAGLIANO FD 64			
65 – HAUTES PYRENEES	Paulette GIRON +1 POUVOIR FD 46 ET 1 POUVOIR FD 65			
	POUVOIR A PAULETTE GIRON (FD 65)			
66 – PYRENEES ORIENTALES	Annick MARGOLLE			
	Michel DOUSSE			

ANNEXES

ASSEMBLEE GENERALE - GENERATIONS MOUVEMENT

Chambéry - 20 mars 2013

FD de 67 à 89/97

DEPARTEMENT	NOM – PRENOM	EMARGEMENT	VOTE 1er TOUR	VOTE 2e TOUR
67 – BAS RHIN	POUVOIR A MONSIEUR DEMANGE (FD 70)			
	POUVOIR A MONSIEUR CIRON (FD 70)			
68 – HAUT RHIN				
69 – RHÔNE	Marie-Claude REY			
	Alain BELLESORT			
70 – HAUTE SAONE	Guy CIRON + 1 POUVOIR FD 70			
	Claude DEMANGE + 1 POUVOIR FD 70			
71 – SAONE ET LOIRE	Maurice BAS			
	Angel L'HOSTE			
72 – SARTHE	Daniel CABARET + 1 POUVOIR FD 87			
	Daniel COCHELIN			
	Marcel VIELLE + 1 POUVOIR FD 86			
73 – SAVOIE	Marie-Hélène BRAY			
	Jacqueline VAN CLEEMPUTTE			
74 – HAUTE SAVOIE	Annie BLANC			
	Hélène JACQUIOU			

ANNEXES

DEPARTEMENT	NOM – PRENOM	EMARGEMENT	VOTE 1er TOUR	VOTE 2e TOUR
75 - PARIS	Yvonne JOURDHUI			
	Claude CONNAN + 1 POUVOIR FD 84			
76 – SEINE MARITIME	Antoinette BENARD			
	Annick DUFOUR			
	Léon SOBIECK + 1 POUVOIR FD 86			
77 – SEINE ET MARNE				
78 – YVELINES	Pierre DROUET + 1 POUVOIR FD 87			
79 – DEUX-SEVRES				
80 – SOMME	Bernard LECLERE + 1 POUVOIR FD 02			
	Thierry MANTEN			
81 – TARN	Louis BOUCHET			
	Maurice RIGAL			
	Michel DURAND - 2 POUVOIRS FD 09			
82 – TARN ET GARONNE	~~René GIORDANO~~			
	~~Ginette LESA + 1 POUVOIR FD 46~~			
83 – VAR	Joël AUBRY			
	Jean-Pierre CAVALLE			

ANNEXES

DEPARTEMENT	NOM – PRENOM	EMARGEMENT	VOTE 1er TOUR	VOTE 2e TOUR
84 – VAUCLUSE	POUVOIR A MONSIEUR CONNAN (FD 75)			
86 – VIENNE	POUVOIR A M SOBIECK (FD 76)			
	POUVOIR A M VIELLE (FD 72)			
87 – HAUTE VIENNE	POUVOIR A MONSIEUR DROUET (FD 78)			
	POUVOIR A M CABARET (FD 72)			
88 – VOSGES	Colette DEMARCHE			
	Claudie LE ROUX			
89 – YONNE	Guy MOUGIN ~~ou Gérard PERRIER ?~~			
	~~Gilbert PICARD~~ Gérard PERRIER			
91 - ESSONNE	Arlette GOULFIER			
97 – MARTINIQUE				

ANNEXES

4 - Comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2012

Bilan Actif	46
Bilan Passif	47
Compte de résultat	48
Règles et méthodes comptables 1	49
Immobilisations	53
Amortissements	54
Créances et dettes	55
Produits à recevoir	56
Charges constatées d'avance	57
Tableau de suivi des fonds associatifs	58
Provisions au bilan	59
Produits constatés d'avance	60
Charges à payer	61
Produits et Charges exceptionnels	62

ANNEXES

	GENERATIONS MOUVEMENT FED. NAT.	Page : 1

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2012 Brut	31/12/2012 Amort. et Déprec.	31/12/2012 Net	31/12/2011 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	70 971	37 466	33 505	41 053
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes	5 382		5 382	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	62 064	41 768	20 297	27 246
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	7 604		7 604	7 604
	Prêts	16 250		16 250	20 000
	Autres immobilisations financières	450		450	150
	TOTAL (I)	**162 722**	**79 234**	**83 488**	**96 053**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	15 914	1 406	14 508	23 288
	Avances et Acomptes versés sur commandes	24 175		24 175	60 376
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	886 849	6 286	880 563	895 840
	Autres créances	17 366	8 101	9 265	9 531
	Valeurs mobilières de placement	2 170 750		2 170 750	2 135 313
	Disponibilités	6 495		6 495	29 639
	Charges constatées d'avance	123 751		123 751	104 404
	TOTAL (II)	**3 245 300**	**15 793**	**3 229 507**	**3 258 391**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF	**3 408 022**	**95 027**	**3 312 995**	**3 354 444**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			6 250	5 000
	(3) dont à plus d'un an				200

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ANNEXES

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2012	31/12/2011
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	221 781	194 375
	Report à nouveau	1 764 895	1 741 982
	Résultat de l'exercice	**(5 963)**	**50 318**
	Total des fonds propres	**1 980 713**	**1 986 676**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	**1 980 713**	**1 986 676**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	57 833	62 467
	Total des provisions	**57 833**	**62 467**
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		201
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 399	176 425
	Dettes fiscales et sociales	162 021	158 932
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	18 336	4 895
	Produits constatés d'avance	934 693	964 848
	Total des dettes	**1 274 449**	**1 305 301**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**3 312 995**	**3 354 444**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(5 962,80)	50 318,23
(1) Dont à moins d'un an	1 274 449	1 305 301
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		201

ENGAGEMENTS DONNES

ANNEXES

	GENERATIONS MOUVEMENT FED. NAT.	Page : 3

Compte de Résultat

		Etat exprimé en **euros**	31/12/2012	31/12/2011
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		Ventes de marchandises, de produits fabriqués	29 977	22 138
		Prestations de services	292 928	164 471
		Productions stockée		
		Production immobilisée		
		Subventions d'exploitation	226 512	222 562
		Dons	14 356	
		Cotisations	1 000 850	1 022 015
		Legs et donations		
		Autres produits de gestion courante	70	335
		Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	15 889	7 010
		Autres produits		
		Total des produits d'exploitation	**1 580 582**	**1 438 531**
CHARGES D'EXPLOITATION		Achats	59 022	37 661
		Variation de stock	7 374	(1 229)
		Autres achats et charges externes	982 963	846 074
		Impôts, taxes et versements assimilés	37 363	34 555
		Rémunération du personnel	335 746	306 870
		Charges sociales	153 656	149 771
		Subventions accordées par l'association	24 356	15 204
		Dotation aux amortissements et dépréciations	21 962	15 605
		Dotation aux provisions	7 692	29 139
		Autres charges	509	212
		Total des charges d'exploitation	**1 630 644**	**1 433 863**
		1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**(50 062)**	**4 668**
Produits financiers		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
		Intérets et produits financiers	45 891	44 944
Charges financières		Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
		Intérets et charges financières		
		2 - RESULTAT FINANCIER	**45 891**	**44 944**
		3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**(4 170)**	**49 612**
		Produits exceptionnels	13 315	12 232
		Charges exceptionnelles	1 480	4 182
		4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**11 834**	**8 050**
		Impôts sur les sociétés	13 627	7 343
		(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
		(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
		TOTAL DES PRODUITS	**1 639 789**	**1 495 706**
		TOTAL DES CHARGES	**1 645 751**	**1 445 388**
		EXCEDENT ou DEFICIT	**(5 963)**	**50 318**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**PRODUITS**		
		Bénévolat		
		Prestations en nature		
		Dons en nature		
		CHARGES		
		Secours en nature		
		Mise à disposition gratuite de biens et services		
		Personnel bénévole		

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 312 995** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 639 789** euros et un total **charges** de **1 645 751** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-5 963** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2012** et finit le **31/12/2012.**
Il a une durée de **12** mois.

Nous vous rappelons que la Fédération a été reconnue comme établissement d'utilité publique par le décret du 27 février 2008 paru au Journal Officiel du 29 février 2008.

I - Evènements significatifs de l'exercice

- **Evolution du nombre d'adhérents** : le nombre d'adhérents se chiffre à 667 158 en 2012 contre 681 343 adhérents en 2011, en diminution de 14 185 par rapport à l'exercice précédent.

II - Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du Comité de la Règlementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes des associations et fondations.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur 3 à 5 ans pour les logiciels et le site Internet, et sur 10 ans pour les dépôts de marques.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les modalités suivantes :

- matériel informatique : 3 à 5 ans
- autres immobilisations corporelles : 1 à 5 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comptabilisées correspondent à :

- 100 titres de MSA Services (ex CERIS : Centre d'Echanges de Ressources en Ingénierie Sociale),
- un prêt conventionnel d'un montant initial de 40 K€ consenti à la Fédération de la Vienne en 2006, pour solder les conséquences d'une procédure judiciaire. Ce prêt est remboursé suivant l'échéancier déterminé conventionnellement et se chiffre à 16 K€ au 31/12/2012.

Stocks et en cours

Les valeurs d'exploitation sont valorisées selon le principe général suivant : les achats stockés sont valorisés au dernier prix d'achat, sans tenir compte des frais de logistique.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les cessions en cours

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

d'exercice génèrent un résultat financier traduit dans la comptabilité. A la clôture, les valeurs mobilières de placement sont dépréciées, si leur valeur probable de négociation est inférieure à leur coût d'acquisition.

Ressources

Le montant total des ressources d'exploitation de la Fédération Nationale s'élève à 1 580 K€ en 2012 contre 1 439 K€ en 2011, soit une augmentation de 141 K€. Les ressources de la Fédération Nationale se décomposent comme suit :
- 63% proviennent des cotisations des fédérations départementales adhérentes et membres associés (1 001 K€),
- 14% proviennent des subventions (226 K€)
- 22% proviennent d'activités annexes (353 K€).

Résultat financier

Il se compose des produits nets sur cessions de VMP pour 45 K€, consécutif aux opérations de gestion de trésorerie réalisées tout au long de l'exercice et de 0.7 K€ d'escomptes obtenus.

Effectif moyen employé

Exercice	Cadre	Non Cadre
2010	7	1
2011	7	1
2012	6	2

Deux salariés ont quitté la Fédération et ont été remplacés poste pour poste en 2012.

La Fédération nationale applique la convention collective de l'Animation.

Indemnités de départ en retraite

Au titre de la Convention Collective les salariés bénéficient d'indemnités de départ en retraite. Elles sont provisionnées au bilan et s'élèvent selon la méthode rétrospective à 58 K€.

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

L'engagement en matière d'indemnité de départ en retraite correspond à la valeur actuelle de l'indemnité que les salariés percevront lors de leur départ en retraite réparti sur la durée restant à s'écouler jusqu'à cette date.

Les principales hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

-départ à la retraite à 62 ans (ou âge probable de départ)

-méthode prospective tenant compte du turn-over des effectifs et d'un taux de progression des salaires

	Hypothèses retenues par Fédération Nationale
Date d'évaluation	31/12/2012
Taux d'actualisation	3 %
Taux d'augmentation des salaires	1 %
Taux de turn over	1 %
Table de mortalité	TG 05
Conditions de départ en fin de carrière	Départ à l'initiative du salarié à 62 ans (ou âge probable de départ) pour l'ensemble des salariés avec versement de l'indemnité de départ volontaire soumise à charges sociales
Taux de charges sociales	54%

Droit individuel à la formation

- Plusieurs salariés ont demandé à bénéficier du droit individuel à la formation (DIF) institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie. Le nombre d'heures utilisé au cours de l'exercice se chiffre à 72 heures.
- Le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 593 Heures au 31.12.2012.

Rémunérations des dirigeants bénévoles

- Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction. Ils sont indemnisés de leurs frais sur présentation de justificatifs et plafonnés selon le barême déterminé par le conseil d'administration de la Fédération nationale.

ANNEXES

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2012
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	75 347		8 421		7 415	76 353
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**75 347**		**8 421**		**7 415**	**76 353**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	23 907					23 907
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	42 619		4 427		8 888	38 158
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**66 526**		**4 427**		**8 888**	**62 064**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	7 604					7 604
	Prêts et autres immobilisations financières	20 150		300		3 750	16 700
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**27 754**		**300**		**3 750**	**24 304**
	TOTAL	**169 627**		**13 147**		**20 053**	**162 722**

ANNEXES

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2012
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	34 295	10 587	7 415	37 466
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**34 295**	**10 587**	**7 415**	**37 466**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	7 563	4 781		12 345
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	31 716	6 595	8 888	29 423
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**39 280**	**11 376**	**8 888**	**41 768**
	TOTAL	73 575	21 962	16 303	79 234

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXES

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2012	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	16 250	6 250	10 000
	Autres immobilisations financières	450		450
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	886 849	886 849	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 652	11 652	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 986	2 986	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 728	2 728	
	Charges constatées d'avances	123 751	123 751	
	TOTAL DES CREANCES	**1 044 667**	**1 034 217**	**10 450**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	3 750		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2012	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	159 399	159 399		
	Personnel et comptes rattachés	41 301	41 301		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 253	87 253		
	Impôts sur les bénéfices	6 283	6 283		
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 664	16 664		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 520	10 520		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	18 336	18 336		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	934 693	934 693		
	TOTAL DES DETTES	**1 274 449**	**1 274 449**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXES

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2012
Total des Produits à recevoir		14 295
Autres créances clients		989
FACT A ETABLIR	*989*	
Autres créances		13 306
MSA TRANSPORT A RECEVOIR	*8 652*	
UNIFORMATION A RECEVOIR	*3 000*	
INTERETS COURUS SUR OBLIGATION	*1 654*	

ANNEXES

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2012
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**123 751**
Diverses charges d'exploitation		6 542	
Matériel de communication Génération mouvement		21 965	
Loyer et charges locatives		35 979	
Assurances		59 266	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**123 751**

ANNEXES

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	18 864	4 494		23 358
Réserves réglementées				
Autres réserves	175 511	56 032	33 120	198 423
Report à nouveau	1 741 982	22 912		1 764 895
Résultat de l'exercice	50 318	(5 963)	50 318	(5 963)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	**1 986 676**	**77 475**	**83 438**	**1 980 713**

ANNEXES

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	62 467		4 634	57 833
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**62 467**		**4 634**	**57 833**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours		1 406		1 406
	Sur comptes clients		6 286		6 286
	Autres	14 982		6 881	8 101
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**14 982**	**7 692**	**6 881**	**15 793**
	TOTAL GENERAL	**77 449**	**7 692**	**11 515**	**73 626**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		7 692	11 515	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

ANNEXES

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2012
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			934 693
Cotisations		930 270	
Espace journées nationales		3 200	
Abonnement Tambour Battant		1 223	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			934 693

ANNEXES

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | 31/12/2012

Total des Charges à payer		111 205
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		33 665
FOURNISSEURS-FACTURES NON PARV	*33 665*	
Dettes fiscales et sociales		63 183
PV POUR CONGES A PAYER	*39 620*	
SALAIRES A PAYER	*1 681*	
CHARGES SOC./CP	*17 350*	
CHARG.SOC/PRIMES A PAYER	*736*	
PV CHARGES FISCALES/CP ET PRIM	*3 797*	
Autres dettes		14 356
CHARGE A PAYER	*14 356*	

ANNEXES

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**		31/12/2012
Total des produits exceptionnels		13 315
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		**13 315**
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIE	*13 315*	
Total des charges exceptionnelles		1 480
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**1 480**
CHARGES EXEPT. EXERC ANT	*1 480*	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		11 834

ANNEXES

5 - Budget de fonctionnement de l'exercice 2013

DEPENSES		RECETTES	
	2013		2013
FONCTIONNEMENT SIEGE	**792 620,00 €**	**FONCTIONNEMENT SIEGE**	**1 282 259,40 €**
LOCATIONS ET ENTRETIENS BIENS IMMOBILIERS	167 320,00 €	ADHERENTS	1 012 500,00 €
CONSOMMATIONS ET ABONNEMENTS	27 950,00 €		
ASSURANCES DU SIEGE	11 300,00 €		
MATERIELS BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE	11 750,00 €	SUBVENTION CCMSA	122 000,00 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	10 200,00 €	CDVA	13 000,00 €
HONORAIRES	60 000,00 €	SUBVENTION GROUPAMA	83 612,00 €
SERVICES BANCAIRES	1 500,00 €	RISTOURNE PARTENAIRE TOURISTIQUE	30 000,00 €
MISSION RECEPTION CADEAUX	4 600,00 €	ESCOMPTE PAIEMENT COMPTANT	
FRAIS DE PERSONNELS	498 000,00 €	PRODUITS FINANCIERS SUR LES SICAV VENDUES	6 147,40 €
		PRODUITS /DAT INDEXE LIVRET A	15 000,00 €
		PRODUITS FINANCIERS CAISSE D'EPARGNE	
FONCTIONNEMENT STATUTAIRE	**100 000,00 €**	**FONCTIONNEMENT STATUTAIRE**	**6 000,00 €**
JOURNEES NATIONALES/ASSEMBLEE GENERALE	59 000,00 €	LOCATION STANDS JOURNEES NATIONALES	6 000,00 €
CONSEIL D'ADMINISTRATION 4 REUNIONS	20 000,00 €	PARTICIPATIONS HEBERGEMENTS JOURNEES NAT.	
BUREAU 6 REUNIONS	8 000,00 €		
SEMINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	11 000,00 €		
REUNIONS VERIFICATION COMPTES FED. NATIONALE	2 000,00 €		
SERVICES AUX ASSOCIATIONS	**105 400,00 €**	**SERVICES AUX ASSOCIATIONS**	
AGENCE DE PRESSE	17 400,00 €		
HEBERGEMENT STOCKAGE DOCSOURCING	10 000,00 €		
ASSURANCES DES ASSOCIATIONS	78 000,00 €		
FORMATION IFRA	**64 850,00 €**	**FORMATION IFRA**	**28 200,00 €**
DONS DE GUIDES PST		VENTES DE FORMATIONS	
MANUELS PEDAGOGIQUES		VENTES DES GUIDES PST	13 200,00 €
TIRAGES DES GUIDES PST ET R/D	14 000,00 €		
REEDITION DU GUIDE "REPERES"	21 000,00 €	VENTES DU GUIDE REPERES	15 000,00 €
FRAIS DE FORMATION	18 300,00 €		
HONORAIRES INTERVENANTS			
CONFERENCES TELEPHONIQUES			
DIVERS FRAIS ADMINISTRATIFS	1 000,00 €		
PLAQUETTES DE PRESENTATION			
1 REUNION NATIONALE	2 550,00 €		
FORMATION NOUVEAUX PRESIDENTS			
DEPLACEMENTS HEBERGEMENTS			
SUBVENTION A L'IFRA	8 000,00 €		
COMMUNICATION	**156 885,00 €**	**COMMUNICATION**	**49 100,00 €**
TAMBOUR BATTANT	60 000,00 €	REGIE PUBLICITAIRE TAMBOUR BATTANT	30 000,00 €
LETTRE AUX RESPONSABLES	16 000,00 €	VENTES TAMBOUR BATTANT	1 600,00 €
MATERIELS DE COMMUNICATION	30 000,00 €	VENTES MATERIELS DE COMMUNICATION	15 000,00 €
PLAQUETTES " MEMENTO USAGERS "	6 000,00 €		
SITE INTERNET	18 385,00 €	VENTES ESPACES PUB INTERNET	2 500,00 €
PARTICIPATION AU SALON DE L'AGRICULTURE	21 000,00 €		
PARTICIPATION AU SALON DES MAIRES	5 500,00 €		
ANIMATION DU RESEAU	**105 000,00 €**	**ANIMATION DU RESEAU**	**42 000,00 €**
SEMINAIRES DES PRESIDENTS	55 000,00 €	PARTICIPATION SEMINAIRE DES PRESIDENTS	12 000,00 €
PARTICIPATIONS AUX A.G. DES FEDERATIONS	15 000,00 €		
REUNIONS DES UNIONS REGIONALES	5 000,00 €		
PLAQUETTE TIMBRES	30 000,00 €	VENTES ESP. PUB. PLAQUETTES TIMBRES	30 000,00 €
REPRESENTATIONS NATIONALES	**39 424,40 €**	**REPRESENTATIONS NATIONALES**	
CFR	7 000,00 €		
FIAPA	10 000,00 €		
PATEFORME AGE	2 600,00 €		
UNIOPSS	3 500,00 €		
COTISATIONS ORGANISMES	4 000,00 €		
REPRESENTANTS DANS LES ARS	1 000,00 €		
FRAIS DE DEPLACEMENTS ET REUNIONS	3 000,00 €		
CONCOURS PREVERT	8 324,40 €		
APPEL A PROJET CNSA	**2 400,00 €**		
FRAIS DE DEPLACEMENTS			
FRAIS DE REUNIONS GROUPES DE TRAVAIL	2 400,00 €		
ACTIONS NATIONALES D'ANIMATION	**126 880,00 €**	**ACTIONS NATIONALES D'ANIMATION**	**115 600,00 €**
NATIONAL DE PETANQUE	104 330,00 €	PARTICIPANTS A LA PETANQUE (350 PERSONNES)	95 100,00 €
CONCOURS CULTURELS (PHOTOS NOVELLA DICTEE)	8 500,00 €	SUBVENTION TOURISTRA (NATIONAL PETANQUE)	
ENSEMBLE SUR LES CHEMINS	7 050,00 €	6000 PERSONNES PARTICIPANTES	3 000,00 €
TOURISME 2 PLAQUETTES	7 000,00 €	SUBVENTION VVF (ENS. CHEMINS COMP.)	5 000,00 €
		PARTICIPATION A LA DICTEE	5 500,00 €
		VENTES ESP.PUB. PLAQUETTES VOYAGES	7 000,00 €
FRAIS DE REUNIONS GROUPES DE TRAVAIL	**29 700,00 €**	**FRAIS DE REUNIONS GROUPES DE TRAVAIL**	
APPELLATION COMMUNICATION	4 500,00 €		
GROUPE ORGANISATION	2 400,00 €		
ACTIONS CULTURELLES			
ACTEURS DE LA SOCIETE	2 800,00 €		
ENSEMBLE SUR LES CHEMINS			
ANIMATION	2 800,00 €		
VEILLE JURIDIQUE	6 000,00 €		
SOLIDARITE MADAGASCAR			
ACTIONS DE FIDELISATION			
RELATIONS AVEC LES MAIRES	1 600,00 €		
DEVELOPPEMENT ET APPUI AUX FEDERATIONS	2 400,00 €		
ASSURANCES	1 200,00 €		
FORMATION IFRA	4 000,00 €		
PARTENARIATS ECONOMIQUES	2 000,00 €		
TOTAL DEPENSES	**1 523 159,40 €**	**TOTAL RECETTES**	**1 523 159,40 €**

ANNEXES

6 - Budget développement de l'exercice 2013

AFFECTATION RESULTAT EXERCICE 2009		128 237,52 €
AFFECTATION RESULTAT 2010		44 399,07 €
AFFECTATION RESULTAT 2011		33 119,60 €
TOTAL		**205 756,19 €**
REALISE EN 2011		**-33 119,60 €**
AGENCE 914 "ACCOMPAGNEMENT FED.NAT. "	-26 400,00 €	
APANAGE " EVOLUTION DU NOM "	-5 500,00 €	
CATHERINE SZPIRA " EVOLUTION LOGO "	-1 055,00 €	
FRAIS DE DEPLACEMENTS	-164,60 €	
REALISE EN 2012		**-70 487,62 €** **(1)**
AGENCE 914	-26 400,00 €	
APANAGE " EVOLUTION DU NOM "	-8 370,40 €	
PONTET ALLANO " RECHERCHE D'ANTERIORITE "	-5 525,52 €	
OVH " NOMS DE DOMAINE "	-106,11 €	
INPI "DEPOT DU NOM "	-576,00 €	
CATHERINE SZPIRA " EVOLUTION LOGO "	-1 605,00 €	
CHARTE GRAPHIQUE GENERALE	-856,00 €	
6 REUNIONS EN REGIONS " EVOLUTION APPELLATION " 1ER TRIMESTRE	-6 627,98 €	
FICHES ARGUMENTAIRES	-12 657,07 €	
17 REUNIONS EN U.R. " EVOLUTION APPELLATION " 4EME TRIMESTRE	-7 763,54 €	
		102 148,97 €
ENGAGES EN 2013		**-50 806,05 €**
OBJETS DE COMMUNICATION (POUR LES FD ET LES UR)	-20 634,83 €	
OBJETS DE COMMUNICATION A VENIR	-8 108,14 €	
OVH " NOMS DE DOMAINE "	-143,49 €	
CHANGEMENT DE LOGO DANS LE SITE INTERNET	-897,00 €	
SITE INTERNET "CREATION D'UNE PAGE EVENEMENTIELLE"	-2 392,00 €	
AGENCE 914	-13 200,00 €	
1 REUNION DES CHARGES DE COMMUNICATION A PARIS	-2 000,00 €	
DOSSIERS DE PRESSE (PLAQUETTES CD)	-3 430,59 €	
SOLDE		**51 342,92 €**

(1) - Ce montant est compris dans les charges du compte de résultat de l'exercice 2012 présenté au paragraphe 6, page 9.

ANNEXES

9 - Résultat des votes des délégués

Générations Mouvement – Fédération nationale
Assemblée Générale 2013 – Chambéry

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RESULTATS DES 5 BUREAUX DE VOTE
1er TOUR

	Bureau N°1	Bureau N° 2	Bureau N° 3	Bureau N° 4	Bureau N° 5	TOTAL
NOMBRE D'INSCRITS	44	38	~~39~~	~~38~~	17	176
NOMBRE DE VOTANTS	42	~~38~~	~~39~~	~~37~~	17	173
BULLETINS BLANCS ET NULS	0	0	0	0	0	0
SUFFRAGES EXPRIMES	42	~~38~~	~~39~~	~~37~~	17	173

NOMS DES CANDIDATS	1ER BUREAU	2ème BUREAU	3ème BUREAU	4ème BUREAU	5ème BUREAU	TOTAL
Joël Aubry	~~35~~	34	~~37~~	33	16	155
Bernard Dumont	41	~~36~~	~~35~~	~~36~~	16	164
Jean Pierre Garcia	40	38	~~39~~	~~37~~	17	171
Michel Guilbert	41	~~36~~	~~39~~	37	16	169
Pierre Launay	~~36~~	~~35~~	~~32~~	~~31~~	~~15~~	149
Ginette Milhavet-Salendre	~~39~~	~~34~~	~~39~~	~~36~~	16	164
Gérard Perrier	~~37~~	~~36~~	~~37~~	~~30~~	~~15~~	155

Sont élus au 1er Tour : Candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés
Majorité absolue = (plus de la moitié des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages exprimés : 173

Majorité absolue : 87

Signature du Président

ANNEXES

Générations Mouvement – Fédération nationale
Assemblée Générale 2013 – Chambéry

VOTE DE LA COTISATION NATIONALE 2016

RESULTATS DES 5 BUREAUX DE VOTE
1er TOUR

	Bureau N°1	Bureau N° 2	Bureau N° 3	Bureau N° 4	Bureau N° 5	TOTAL
NOMBRE D'INSCRITS	44	38	39	38	17	176
NOMBRE DE VOTANTS	42	38	39	37	17	173
BULLETINS BLANCS ET NULS	2	1	1	1	0	5
SUFFRAGES EXPRIMES	40	37	38	36	17	168

Cotisation nationale 2016 – 1,60 €	1ER BUREAU	2ème BUREAU	3ème BUREAU	4ème BUREAU	5ème BUREAU	TOTAL
oui	24	24	26	24	13	111
non	16	13	12	12	4	57

Nombre de suffrages exprimés : 168

Majorité absolue : 85

Signature du Président

ANNEXES

10 - effectifs 2012

FEDERATIONS DEP	2012		FEDERATIONS DEP	2012
AIN	8670		LOT ET GARONNE	16 770
AISNE	250		LOZERE	4640
ALLIER	9330		MAINE ET LOIRE	10 660
ALPES DE HTE PROVENCE	3 950		MANCHE	4540
HTES ALPES	3 500		MARNE	1900
ALPES MARITIMES	5130		HAUTE MARNE	2050
ARDECHE	7290		MAYENNE	16450
ARDENNES	1565		MEURTHE ET MOSELLE	700
ARIEGE	6 470		MEUSE	2 935
AUBE	3 910		NIEVRE	6430
AUDE	8 660		NORD	7300
AVEYRON	11 190		OISE	9 670
CALVADOS	9 277		ORNE	13015
CANTAL	10 850		PAS-DE-CALAIS	8840
CHARENTE	4060		PUY-DE-DOME	7 220
CHARENTE-MARITIME	14925		PYRENEES ATLANTIQUES	14620
CHER	7500		HAUTES PYRENEES	2100
CORREZE	8300		PYRENEES ORIENTALES	5250
HAUTE CORSE	580		BAS-RHIN	3161
CORSE DU SUD	340		HAUT-RHIN	2 290
COTE D'OR	5010		RHONE	6050
COTES D'ARMOR	16910		HAUTE SAONE	7 920
CREUSE	7040		SAONE ET LOIRE	7 000
DORDOGNE	6 600		SARTHE	29500
DROME	3800		SAVOIE	11 570
EURE	11540		HAUTE SAVOIE	4100
EURE ET LOIR	1350		PARIS	570
FINISTERE	20 890		SEINE MARITIME	17 500
GARD	14000		SEINE ET MARNE	4650
HTE GARONNE	5290		YVELINES/VAL D'OISE	2080
GERS	8090		DEUX SEVRES	9450
GIRONDE	10680		SOMME	2890
HERAULT	5140		TARN	15140
ILLE ET VILAINE	31900		TARN ET GARONNE	11 320
INDRE ET LOIRE TOURAINE	12300		VAR	3 640
ISERE	12620		VAUCLUSE	880
LANDES	20150		VIENNE	12 600
LOIRE	1600		HAUTE VIENNE	2320
HAUTE LOIRE	8700		VOSGES	4800
LOIRE ATLANTIQUE	11900		YONNE	10 080
LOIRET	11520		ESSONNE	820
LOT	8 580		MARTINIQUE	50

Total :	667083

ANNEXES

11 - motion

Les 85 fédérations départementales de Générations Mouvement - Les Aînés Ruraux,
réunies en Assemblée générale à Chambéry le 20 mars 2013 :

À PROPOS DE L'ASSURANCE MALADIE

- considèrent parfaitement insuffisant et décevant l'accord tendant à limiter les dépassements d'honoraires intervenu entre les organisations syndicales de médecins et l'Assurance maladie qui, même s'il apporte quelques améliorations pour les assurés les plus modestes, ne résout en rien le problème posé par les dépassements d'honoraires qui constituent une inégalité profonde dans l'accès aux soins touchant notamment les retraités et les personnes âgées dont les ressources sont modestes.

- regrettent la timidité extrême des mesures que les Pouvoirs publics envisagent de mettre en oeuvre pour pallier la désertification médicale et qui n'apportent aucune solution aux difficultés rencontrées pour l'accès aux soins, notamment pour les retraités et les personnes âgées.

- en conséquence demandent :

. en ce qui concerne la désertification médicale, que des mesures énergiques, soient mises en oeuvre rapidement par les Pouvoirs Publics pour corriger cet état de fait comme cela a été le cas pour certaines professions médicales, avec notamment le conventionnement sélectif des praticiens suivant la densité médicale qui apparaît comme la seule voie susceptible d'aboutir à un résultat effectif,

. en ce qui concerne la question des dépassements d'honoraires, que soit entreprise une refondation du système de fixation des tarifs des actes médicaux et de leur prise en charge, respectueuse des intérêts des patients, du corps médical et des principes fondateurs de la Sécurité Sociale.

À PROPOS DES RETRAITES VIEILLESSE

- s'inquiètent des projets de désindexation des avantages de vieillesse légaux et complémentaires envisagés qui pèseront d'autant plus lourdement sur le pouvoir d'achat des retraités que leurs dépenses contraintes et souvent non compressibles augmentent de manière très dynamique.

- rappellent aux Pouvoirs publics leur demande de mise en place un moratoire pour l'application du nouveau prélèvement de 0,3 % sur les avantages de vieillesse perçus par les retraités imposables.

- demandent que les difficultés vécues par les retraités pauvres et les situations souvent dramatiques qu'elles engendrent soient prises en compte au plus haut niveau dans le cadre d'une politique courageuse et globale de lutte contre la pauvreté.

- regrettent à ce propos, que dans le Plan de lutte contre la pauvreté mis en oeuvre par les Pouvoirs publics, aucune mesure ne s'adresse aux retraités en situation de pauvreté,

- renouvellent dans ce cadre leur demande d'extension du crédit d'impôt de 50 % aux retraités non imposables employant des salariés à domicile.

À PROPOS DE LA FISCALITÉ

- notent avec satisfaction que leur demande formulée lors de leur Assemblée générale de 2012 tendant à faire annuler les effets négatifs de la non-indexation des premières tranches des revenus servant de base à l'IRPP a été suivie d'effet en 2013.

- rappellent que la suppression de la demi part fiscale pour les personnes restées seules et ayant élevé des enfants (à l'exception de celles qui ont eu cette charge seules pendant au moins 5 ans), a eu pour effet pour certaines d'entre elles de les rendre imposables à l'IRPP et qu'il s'en est suivi des conséquences lourdes en matière fiscale (CSG, cotisation de 0,30 %), en matière de taxes d'habitation, de taxes foncières et de perte de l'exonération de la redevance audiovisuelle…,

- demandent que ces effets collatéraux soient annulés.

- tiennent à rappeler :

. que le différentiel de 0,9 % de la CSG due par les retraités par rapport à celle des actifs ne constitue pas un avantage spécifique, mais résulte d'une non revalorisation des retraites de vieillesse du même montant, lors de la mise en place de la CSG par le Gouvernement de Edith Cresson en 1991,

. que l'instauration du taux réduit de la CSG est une mesure d'équilibre en faveur des retraités prise au moment de la création de la prime pour l'emploi des actifs par le Gouvernement de Laurent Fabius en 2001.

À PROPOS DE LA PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE

- notent avec satisfaction la volonté annoncée par les Pouvoirs Publics de voir ce dossier aboutir en 2014,

- rappellent avec force leur position exprimée en 2011, tendant à la mise en place d'une prestation de compensation de l'autonomie, universelle et personnalisée, avec un système de financement basé sur la solidarité nationale entre actifs et non actifs, y compris les retraités, assis sur l'ensemble des revenus, et garantissant un socle de prestations élevées.

Conseil d'administration

Le Bureau

Président : **Gérard Vilain**
vice-président de la fédération de la Vienne
(directeur commercial)*

vice-présidente : **Françoise Laillet**
vice-présidente de la fédération de l'Aube
(responsable d'un service social à la MSA)*

vice-président : **Michel Guilbert**
vice-président de la fédération de la Somme
(Responsable d'un service formation et communication)*

Secrétaire : **Pierre Erbs**
secrétaire de la fédération de Paris
(cadre MSA / Groupama)*

Secrétaire adjointe : **Josette Picat**
vice-présidente de la fédération de la Haute-Vienne
(cadre dans une entreprise commerciale internationale)*

Trésorier : **Bernard Dumont**
président de la fédération du Bas-Rhin
(responsable de société)*

Trésorier adjoint : **Jean Daniel**
président de l'Union régionale Bretagne
(directeur d'un centre d'économie rurale)*

Les administrateurs élus

Claudine Amat
vice-présidente de la fédération du Gard
(cadre à la MSA)*

Joël Aubry
président de l'Union régionale PACA
(capitaine de Gendarmerie)*

Philippe Aussedat
président de la fédération de Savoie
(ingénieur EDF)*

Clément Boucard
président de la fédération de Loire-Atlantique
(exploitant agricole)*

Yolande Cagna-Guesdon
présidente de la fédération de l'Orne
(enseignante de l'Education nationale)*

George Caux
administrateur de la fédération des Pyrénées-Atlantiques
(militaire)*

Jacques Champion
vice-président de la fédération de la Sarthe
(cadre bancaire)*

Jean-Pierre Garcia
administrateur de la fédération du Rhône
(directeur d'organisme de protection sociale)*

Christiane Hebrard
trésorière de la Fédération du Puy-de-Dôme
(cadre bancaire)*

Jean-Claude Jamot
administrateur de la fédération de l'Hérault
(médecin gérontologue)*

Pierre Launay
président de la fédération d'Eure-et-Loir
(chef de service retraite complémentaire)*

Ginette Milhavet-Salendre
présidente de la fédération du Tarn-et-Garonne.
(salariée d'un CHU pédiatrique)*

Yves-Marie Ormières
président de la fédération de l'Ariège
(agent général d'assurances)*

Gérard Perrier
administrateur de la fédération de l'Yonne
(ingénieur en électronique)*

Les membres de droits

Jean-Pierre Decool
Groupama
Fédération nationale
(exploitant agricole)*

Daniel Gesta
Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole
(exploitant agricole)*

Rémy Guilleux
Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole
(enseignant)

*origine professionnelle des administrateurs, tous en retraite, et de nationalité française

Les anciens présidents

Présidents d'honneur :

Nadal Rey
Tarn-et-Garonne
(enseignant)*

Gilbert Duplan
Rhône
(cadre dirigeant d'un groupe d'assurance mutualiste)*

Eugène Pinsault
Indre-et-Loire
(directeur d'organisme de protection sociale)*

Présidente honoraire :

Janine Dujay-Blaret
Tarn-et-Garonne
(laborantine)*

Institut de formation des responsables associatifs (IFRA)

L'IFRA, composé d'administrateurs nationaux et de représentants des fédérations départementales, propose de nombreuses formations qui permettent aux responsables associatifs d'assurer leurs missions le mieux possible.
Il est secondé par un Conseil pédagogique.